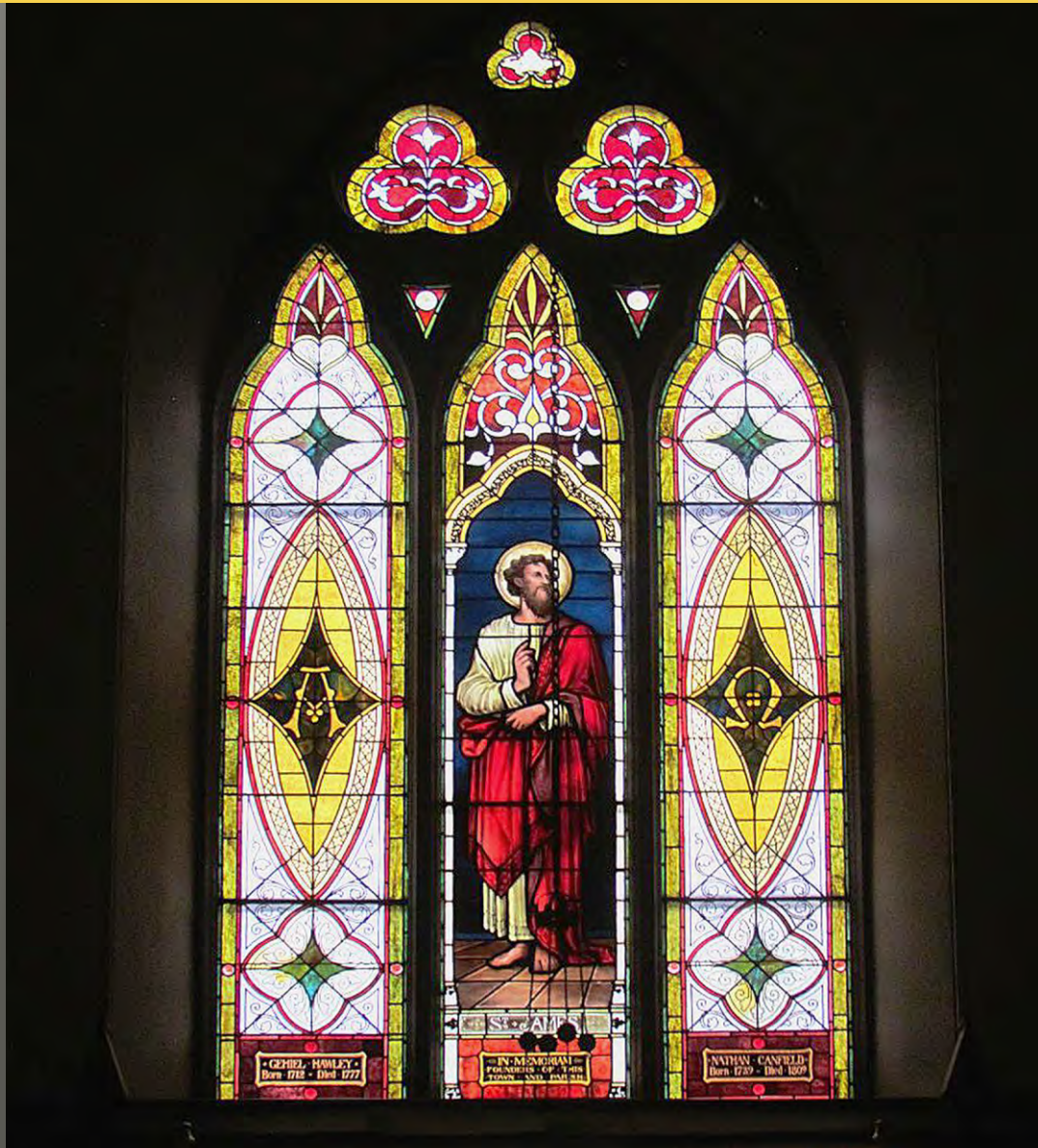


L'ENTRAIDE généalogique



Société de
généalogie
des Cantons-de-l'Est

Aux sources ancestrales par l'entraide fraternelle



Verrière de l'église presbytérienne
d'Arlington, Vermont

Re. Article Anna Canfield page 31

VOLUME 47
NUMÉRO 1
HIVER 2024

Merci à nos partenaires et à nos coopérants



Hon. Marie-Claude
Bibeau | DÉPUTÉE
COMPTON
STANSTEAD
M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
f t i @ MCLAUDEBIBEAU



Députée fédérale
de Sherbrooke

**Élisabeth
Brière**

1650, rue King Ouest
Bureau M-10
Sherbrooke
(819) 564-4200
elisabeth.briere@parl.gc.ca



**Geneviève
HÉBERT**
DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
(BROMPTON, FLEURIMONT,
LENNOXVILLE - MRC DE COATICOOK)

819 565-3667
Geneviève.Hebert.SAFR@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



**André
BACHAND**
DÉPUTÉ DE RICHMOND

PARTENAIRE IMPLIQUÉ DANS SA COMMUNAUTÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

BANQ BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

SHERBROOKE

**CHERCHER
CONSULTER
PRÉSERVER**

BANQ Sherbrooke
225, rue Frontenac
bureau 401
819 820-3010
archives.sherbrooke@banq.qc.ca

banq.qc.ca f t i

Québec

**GÉNÉALOGIE
QUÉBEC**

Ville de
Sherbrooke

● ● ●
**LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DE WEEDON**

MES AIEUX.COM
LA GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE

Se connecter

S'identifier

Au nom de l'écologie et pour soutenir la société
✓ **Je choisis de recevoir la revue l'Entraide généalogique
en version « NUMÉRIQUE »**

Dernière édition

**L'ENTRAIDE
généalogique** Société de
généalogie
des Cantons-de-l'Est

Aux sources ancestrales par l'entraide fraternelle

Économie de papier, d'encre,
de frais de poste, zoom facile etc.
Toujours à portée de main pour
une consultation rapide !

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DES CANTONS-DE-L'EST

La SGCE est un organisme sans but lucratif fondée à Sherbrooke le 12 novembre 1968. Elle est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG). La société parraine la *Fondation des Amis de la Généalogie* (FAG), un organisme de bienfaisance enregistré qui a été créé en 1980 afin de recueillir des fonds pour la réalisation des activités de la SGCE.

L'ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

Éditeur : La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Collaborateurs : Paul Desfossés, Luce Marquis, Guy Boulanger, Pierre Connolly, Jean-Marie Dubois, Manon Gagné, Jacques Gagnon, Lise Roy, Gilles Samson, Louise St-Georges.

Conception graphique : Atelier Michel Breton, Sherbrooke.

Impression : La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives Canada, 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISSN 0226-6245

Page couverture :

Verrière de l'église presbytérienne d'Arlington, Vermont.
Re. Article Canfield, page 31.

COTISATION DES MEMBRES

Membre régulier* 50\$ et plus

Membre associé et étudiant** 25\$

Membre à vie (Estriens seulement) 600\$

Membre organisme*** 30\$

*Diverses options sont disponibles. Pour connaître les détails, consultez notre site internet à « BOUTIQUE », DEVENIR MEMBRE.

** Le membre associé doit résider à la même adresse que le membre principal et n'a pas accès gratuitement à *Généalogie Québec* ni aux bons associés au site de *MesAïeux.com*.

***Le membre organisme a droit à la revue, à l'Entraide Express et à un accès à la section du site internet réservée aux membres.

DONS À LA FONDATION POUR LA SOCIÉTÉ

Un don fait à la Fondation AG Inc. est éligible à un reçu aux fins d'impôt sur le revenu. <https://sgce.qc.ca/fondation-ag/>

COORDONNÉES

275, rue Dufferin, Sherbrooke, QC, J1H 4M5

Tél: 819 821-5414

Site internet : sgce.qc.ca Courriel : info@sgce.qc.ca

HORAIRE

Bibliothèque: Consulter le site internet de la SGCE.

Administration: Consulter le site internet de la SGCE.

DANS CE NUMÉRO

MOT DU PRÉSIDENT	2
CÉLÉBRONS NOS RACINES	3
RAYNAUD DIT BLANCHARD	7
HISTOIRE DE SORCELLERIE	10
GIBB'S HOME	16
EXHUMATIONS D'IBERVILLE	18
CLÉMENT JACQUES	20
ROBERT CHARRON	23
TRUCS À PIERRE	25
ANNA CANFIELD	31
NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE	33
DONS FAG	35

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Daniel Lussier	(3852)
Vice-président :	Michel Béliveau	(2781)
Secrétaire :	Alain Pomminville	(4511)
Trésorière :	Lise Roy	(4349)
Administrateurs :	Rachel Lacombe	(3219)
	Noël G. Richard	(3814)
	Nathalie Robillard	(4746)

RESPONSABLES DES COMITÉS

Assistance aux chercheurs :	Noël Richard	(3814)
Bibliothèque :	Luce Marquis	(4634)
Communications et publicité :	Rachel Lacombe	(3219)
Formations :	Michel Béliveau	(2781)
L'Entraide généalogique :	Paul Desfossés	(3487)
L'Entraide numérique :	Guy Boulanger	(4703)
Publications :	Paul Desfossés	(3487)
Saisie et numérisation :	Nathalie Robillard	(4746)
WebMaître :	Daniel Lussier	(3852)

FONDATION DES AMIS DE LA GÉNÉALOGIE INC.

Président :	Gilles Samson	(4206)
Secrétaire :	Lise Leblanc	(3117)
Administrateur :	Paul Desfossés	(3487)

LE MOT DU PRÉSIDENT



Société de
généalogie
des Cantons-de-l'Est



Voici donc en résumé les faits saillants pour l'année 2023 :

- **Le Conseil d'administration** est composé de sept (7) administrateurs;
- **L'Adhésion** compte 403 membres.
- **L'Assistance aux chercheurs** (responsable Noël G. Richard) a accueilli 568 chercheurs et 26 visiteurs pour un total 1392 entrées en incluant les bénévoles;
- **La bibliothèque** (responsable Nathalie Robillard), quatre bénévoles assurent ses services.
- **Les Communications et la publicité** (responsable Rachel Lacombe), *L'Entraide express* est expédiée bimensuellement.
- **La Formation et les Conférences** (formation : responsable Michel Béliveau) (conférences : responsable Rachel Lacombe), **formations** : Session Hiver : 47 inscriptions Session Automne, 8 formations et 4 formateurs, **Conférences** : Une à la FADOQ sur la présentation de la SGCE (20 participants), une deuxième à la salle de la COOP Funéraire de l'Estrie intitulée *Les Filles du Roy*, 120 participants et une troisième à SERCOVIE 20 participants.
- **La Saisie et la numérisation** (responsable Nathalie Robillard), deux projets sont en cours;
- **Le Site internet et le réseau intranet**, (Site internet responsable : Daniel Lussier), (Réseau Intranet responsable : Nathalie Robillard), cette année pour les 10 premiers mois : 3652 visiteurs pour 23,553 pages vues. Nous travaillons à développer un nouveau site internet qui devrait être plus attrayant et convivial. Le réseau a été sécurisé et des sauvegardes préviennent les pertes de données lors de pannes.

- **La Revue et les Publications** la revue *l'Entraide généalogique* (responsable Paul Desfossés), est publiée 3 fois par année et *L'Entraide numérique*, (responsable Guy Boulanger) 3 fois par semaine. La publication du quatrième volume de la série *VISAGES ESTRIENS – Hommages à nos militaires*, sera lancée en 2024 alors que le lancement du 1^{er} fascicule de la version anglophone *A Tribute to our Townships Military* a eu lieu en octobre dernier et que le 2^{iem} fascicule est en cours de production;

- **Les Événements spéciaux** (responsable Rachel Lacombe), 1^{er} événement : En avril dernier, durant la semaine nationale du bénévolat, soirée des bénévoles, 42 bénévoles présents, 2^{ème} événement en début novembre, *Célébrons nos racines 55 ans de la SGCE* à la grande salle de SERCOVIE 80 participants, avec remise des Prix Raymond-Lambert et Denis-Beaulieu et 3^{ème} événement : *Portes ouvertes* durant la semaine de la généalogie du 18 au 25 novembre;

- **Les Ententes négociées** (responsable Daniel Lussier) sont en cours avec l'Institut généalogique Drouin et Mes Aïeux;

- **L'Entretien informatique** (responsable Nathalie Robillard), un inventaire du parc informatique a été fait et son entretien est organisé;

- **La Fédération Québécoise des Sociétés de Généalogie (FQSG)** (Responsable Michel Béliveau), un membre participe aux séances du conseil d'administration de la FQSG et celle-ci partage ses formations avec les sociétés de généalogie membres;

- **La Fondation des Amis de la Généalogie** (responsable : à déterminer.) celui-ci participe aux séances de la FAG, le rôle de la fondation est de soutenir les activités de la SGCE.

- **Le Bénévolat** 80 bénévoles consacrent annuellement 30 000 heures de leur temps; gros merci à toutes et tous.

- **La Trésorerie** Un rapport complet sera disponible sur notre site internet après l'AGA 2023. À la lecture de ce rapport, vous constaterez le dynamisme et le grand dévouement des bénévoles au sein de la Société.

En terminant, je lance un appel aux membres, à toutes personnes intéressées à venir nous prêter main forte, pour donner quelques heures par semaine dans un de nos comités, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons. C'est une bonne occasion de se rencontrer, de socialiser et de se faire des amis durant ces heures de bénévolat. Notre société a besoin de bénévoles comme vous pour bien accomplir son mandat et donner de meilleurs services aux membres.

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'AGA de mars 2024,

Daniel Lussier, président.

CÉLÉBRONS NOS RACINES

Gala 55^e anniversaire de la SGCE

Samedi le 4 novembre, notre Société célébrait son 55^e anniversaire au centre SERCOVIE. Plus de 80 membres et invités étaient présents. Notons la présence de Madame la députée Geneviève Hébert et de la famille de monsieur Denis Beaulieu. Un succulent buffet a été servi par le traiteur Festin Royal. L'atmosphère était à la fête durant tout le repas et la remise des prix.



Madame Geneviève Hébert, députée de Saint-François souligne le 55^{ème} anniversaire de la SGCE par la présentation d'un certificat émis par l'Assemblée Nationale du Québec. Monsieur Daniel Lussier reçoit le certificat en présence de Monsieur Gilles Samson.

RIX RAYMOND-LAMBERT Gagnants 2023

1^{er} PRIX : Robert Savard, membre n° 4715, pour son œuvre « *Euclide Savard et Cécile Dubé, ascendance et descendance* »

Robert Savard et des membres de sa famille, ont regroupé des informations reliées aux pionniers de leur clan venus en Nouvelle-France et des souvenirs reliés à ses grands-parents. Quel beau cadeau à offrir à ceux et celles qui les suivront. On y retrouve de nombreuses photos et illustrations de qualité qui enrichissent le texte.



Madame Geneviève Hébert, députée provinciale de St-François, présente le prix Raymond-Lambert à Monsieur Robert Savard.

2^e PRIX Guy Létourneau, membre n° 2475, pour son œuvre « *Généalogie de Guylaine, Sylvain et Martine Létourneau* »



Monsieur Guy Létourneau a dressé la généalogie de sa famille sur plus de 1945 années, ce qui représente un travail colossal qu'il a réalisé avec brio. Quelques photos agrémentent l'ouvrage et plusieurs tableaux facilitent la compréhension et le suivi à travers une quinzaine de générations.

Monsieur Daniel Lussier, président de la SGCE, présente le prix Raymond-Lambert à Monsieur Guy Létourneau.

GAGNANTS DU PRIX DENIS-BEAULIEU 2023

En mémoire de Monsieur *Denis Beaulieu* et pour conserver sa précieuse présence avec nous, le Conseil d'administration de la Société a décidé de nommer ce prix pour les meilleurs articles de la revue *L'Entraide* généalogique **PRIX DENIS-BEAULIEU**. L'an prochain, y s'ajouteront ceux de *L'Entraide* numérique.

1^{er} PRIX : Monsieur Pierre Bruneau, membre n°149, pour son article dans *L'Entraide* Volume 46 n° 2 : « *Marie Prévost – Fille du Roi, épouse de François Druineau (Bruneau) et de Jean Chauvet Étude potentiel archéologique – Ville de Québec* ».

Monsieur Bruneau nous fait part d'une expérience originale réalisée à partir d'un document récent, publié par la ville de Québec, intitulé *Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Ce rapport permet de documenter de façon précise l'emplacement de la demeure de Marie Prévost, fille du roi arrivée en 1669 en Nouvelle-France et ainsi, enrichir l'histoire de sa famille.



En l'absence de Monsieur Pierre Bruneau, Monsieur **Éric Beaulieu**, fils de Monsieur Denis Beaulieu, remet le prix à Madame Manon Gagné, qui le lui fera parvenir.

2^e PRIX : Monsieur Bertrand Lapointe, membre n°3985 et Réjean Lapointe pour l'article dans *L'Entraide* Volume 46 n° 3 « *Nicole et Magdeleine, filles du Roy* ».

Si partir à la recherche de ses ancêtres s'avère un exercice rempli de défis à surmonter, en multipliant les

questions et les sources d'information on réussit souvent à mieux documenter leur parcours. C'est ce que **Bertrand Lapointe et son frère Réjean** nous démontrent avec succès dans leur article qui amène un nouvel éclairage sur la venue en Nouvelle-France de Magdeleine Desprès et Nicole Legrand, filles du roi.



Madame Gabrielle Beaulieu et ses deux fils **Éric et Jean-Pierre** remettent le prix à Monsieur Bertrand Lapointe.

3^e PRIX : Madame Nicole Leblanc, membre n° 4211, pour son article dans *L'Entraide* Volume 46 n° 2 « *Sur les traces de mes ancêtres acadiens* ». **Nicole Leblanc** nous permet de voyager avec elle, ses photos illustrent les événements vécus en lien avec sa généalogie. C'est toujours émouvant de fouler le sol où nos ancêtres sont arrivés, qu'ils ont défriché, où ils ont fondé leur famille et dans le cas des acadiens, le lieu d'où ils ont été chassés.

GAGNANTS DU PRIX DENIS-BEAULIEU 2023 (suite)



En l'absence de Madame Leblanc, Madame Beaulieu et ses deux fils Éric et Jean-Pierre ont remis le certificat à Claire Gagnon membre 4610, qui le lui fera parvenir.

Félicitations aux gagnants

Merci de nous avoir fait profiter de vos recherches. Les volumes sont exposés à la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est, rue Dufferin Sherbrooke.

Un gros merci à tous les participants.

PRIX RAYMOND-LAMBERT 2023

et pour le

PRIX DENIS-BEAULIEU 2023

Membres du Jury :

Madame Luce Marquis membre 4634

Madame Lise Leblanc membre 3117

Monsieur Serge Blais membre 0257

Catégories :

- **Volume d'intérêt général en généalogie** –
Aucun soumis en 2023
- **Dictionnaire généalogique** –
Aucun soumis en 2023
- **Histoire de famille** --
2 volumes ont été soumis.

**L'invitation est lancée
pour le
Prix Raymond-Lambert 2024
et pour le
Prix Denis-Beaulieu 2024.**

Les détails seront affichés à l'endos de notre prochaine édition de *L'Entraide*.

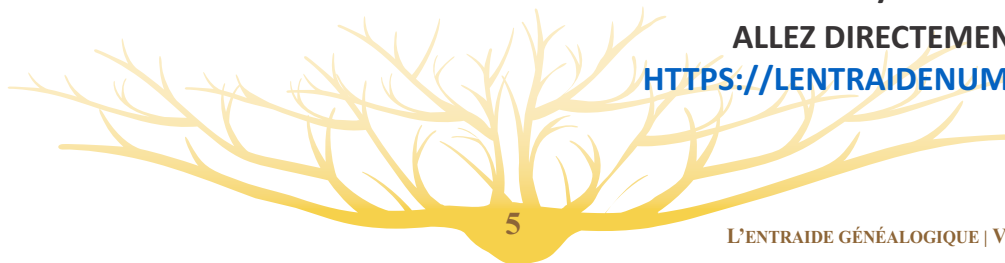


**Adoptez L'Entraide numérique
dans votre quotidien.**

**Un nouvel article trois fois par semaine
vous y attend !**

ALLEZ DIRECTEMENT À :

[HTTPS://LENTRAIDENUMERIQUE.CA](https://lentraidenumerique.ca)



RETOUR SUR LA RENCONTRE ANNUELLE DES MEMBRES

L'animatrice Madame Rachel Lacombe membre 3219 a souligné le travail de deux de nos plus grands bénévoles soit Monsieur Guy Létourneau membre 2475 et Madame Renée Arseneault Delisle membre 1098. Ces derniers furent chaudement applaudis par les convives. Ces deux membres consacrent des milliers d'heures à la Société depuis plus de trente ans.



Madame Renée Arseneault Delisle et Monsieur Guy Létourneau.



Le conseil d'administration représenté par Monsieur Alain Pomminville et Madame Rachel Lacombe a offert à Madame Lise Roy un bouquet pour sa grande disponibilité auprès des membres ainsi que pour ses années de service au secrétariat de la Société.

L'équipe organisatrice de l'Événement.



De gauche à droite, Monsieur Alain Pomminville, Monsieur Paul Desfossés, Monsieur Gilles Samson, Madame Lise Roy, Madame Luce Marquis, Madame Lise Leblanc, Madame Nathalie Robillard, Madame Claire Gagnon, Madame Manon Gagné, Madame Rachel Lacombe et Monsieur André Tessier.

Les «surnoms» et «noms-dits» Raynaud et Blanchard (Planchard).

Par Luce Marquis membre n° 4634

Né vers 1648, Jean Raynaud dit Blanchard est le fils du praticien Antoine Raynaud et de Jacqueline Le Noble. Il est originaire de Bussière-Vieille en Auvergne, évêché de Limoges. Il serait arrivé à Québec comme soldat du régiment de Carignan-Salière ce qui explique sans doute l'ajout du surnom Blanchard à son patronyme, de nombreux soldats s'étant vu tout comme lui attribué un surnom lors de leur engagement. Aujourd'hui les descendants de Jean ont adopté soit le patronyme Raynaud (Raynauld, Raynault, Reynaud), soit le patronyme Blanchard comme mon arrière-grand-mère Régina, fille de Jean-Baptiste Blanchard et de sa 2^e épouse Angélique Viau. Ce surnom tirerait son origine du hameau de Planchat situé près de Bussière-Vieille.

Le 7 janvier 1671, à Montréal, Jean Raynaud dit Blanchard épouse Catherine Millet avec laquelle il s'était engagé lors de la signature d'un contrat de mariage devant le notaire Bénigne Basset le 7 avril 1670. Catherine, née le 14 juin 1658 à Montréal, était la fille de Nicolas et de Catherine Lorion (voir encadré) lesquels appartenaient au groupe appelé *La Grande Recrue*, des hommes et des femmes arrivés à Montréal (Ville-Marie) le 16 novembre 1653 pour contribuer au développement de l'île.



Une plaque fut installée sur le lieu historique national du Canada de la Bataille-de-Rivière-des-Prairies / Combat-de-la-Coulée Grou.

Source de l'illustration : Coulée Grou, https://fr.wikipedia.org/wiki/Coul%C3%A9e_Grou, consulté le 24 novembre 2024.

Jean et Catherine Millet auront huit enfants dont sept garçons. Sauf l'aîné qui fut baptisé en la paroisse Notre-Dame de Montréal, les sept autres seront baptisés en la paroisse St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles. Cinq enfants, dont leur fille unique, se marieront, tous en la paroisse St-Enfant-Jésus.

Fin tragique de Jean Raynaud Blanchard

Le 2 juillet 1690, Jean fut fait prisonnier et brûlé par les Iroquois à la suite d'une attaque menée par le lieutenant de Colombet qui opposa 25 français à 100 guerriers iroquois. Cet événement est connu sous le nom de *Combat de la coulée Grou* car il eut lieu sur la terre appartenant à Jean Grou.

Le parcours tumultueux de Catherine Lorion, mère de Catherine Millet

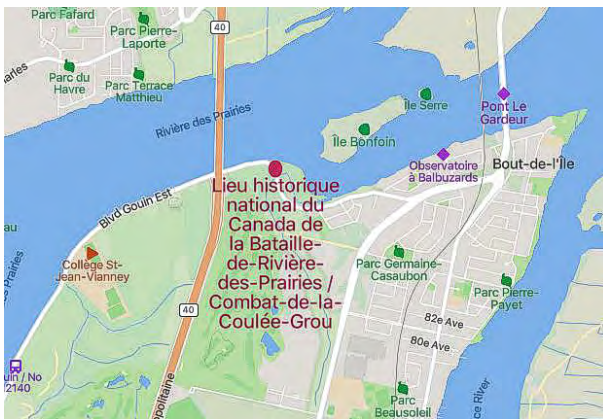
Originaire du village de Sainte-Soulle en Charente-Maritime, Catherine Lorion fut la première de sa famille à vivre en Nouvelle-France. Elle se maria à quatre reprises, toujours à Montréal, ses trois premiers maris étant décédés de causes accidentelles.

Son premier époux fut Pierre Vilain, originaire du Poitou. Ils s'épousèrent le 27 septembre 1654 et n'eurent aucun enfant. La chute d'un arbre entraîna la mort de Pierre le 19 janvier 1655. Catherine épousa en secondes noces Jean Simon, originaire de la Saintonge, le 18 juin 1655. Ils eurent un garçon puis Jean se noya le 24 novembre 1656. Elle convola une troisième fois avec Nicolas Millet, originaire de Neuville-aux-Bois village situé dans le département du Loiret, en région Centre-Val de Loire, le 9 avril 1657. Ils eurent huit enfants et cinq d'entre eux se marièrent. En 1658, sa sœur Marie restée en France jusqu'à cette date, accompagnée de leur père Mathurin, de leur belle-mère Jeanne Bizet et de leurs deux demi-sœurs, vint la rejoindre à Montréal. Nicolas, troisième époux de Catherine, mourra dans l'incendie de sa maison le 6 mars 1674. Elle se maria une dernière fois le 23 novembre 1676 avec Pierre Desautels. Ils auront deux enfants. Catherine sera inhumée le 20 avril 1720 à Montréal soit près de 12 ans après le décès de son dernier époux.

Ascendance de ma bisaïeule Régina Blanchard (7^e génération en Amérique) :

Gén.	Époux*	Épouse*	Date et lieu du mariage	Nb d'enfants
1 ^{re}	Jean Raynaud	Catherine Millet	07/01/1671, Montréal	8
2 ^e	Jean Rainaud	Anne Thérèse Bricault	17/11/1710, Pointe-aux-Trembles	8
3 ^e	Jean-Baptiste Renault	Marie Angélique Guion	28/09/1750, St-Charles-sur-Richelieu	11
4 ^e	François Reneau	Charlotte Lévesque	20/09/1779, St-Charles-sur-Richelieu	9
5 ^e	François Rainault	Marie Matte	24/08/1812, St-Jean-Baptiste- de-Rouville	11
6 ^e	Jean-Baptiste Blanchard	Angélique Viau	08/01/1861, Stukely-Nord	10

* Les noms sont écrits ici tels qu'ils apparaissent dans les actes de mariage.



Source : <https://mapcarta.com/fr/N3443018825>, consulté le 24 novembre 2024

Leurs quatre plus jeunes enfants y sont nés et c'est là que le couple sera inhumé respectivement en 1832 et 1835.

Jean-Baptiste Blanchard, cultivateur comme ses ancêtres, avait épousé en premières noces Marguerite Catudal St-Jean avec laquelle il eut 8 enfants. En secondes noces, il épousa mon ancêtre Angélique Viau. Ils sont tous les deux décédés à Ste-Anne-de-la-Rochelle où leurs huit plus jeunes enfants sont nés.



Angélique Viau et Jean-Baptiste Blanchard
Source : Ancestry.com

Quelques précisions

Jean-Baptiste Renault (3^e génération) s'est déplacé de Pointe-aux-Trembles vers St-Charles-sur-Richelieu après la naissance de son 2^e enfant. Cet enfant était issu de son premier mariage avec Marie-Anne Brouillet avec laquelle il eut 11 enfants. Sept d'entre eux mourront en bas âge alors que neuf des 11 enfants issus de son mariage avec Angélique Guion se sont mariés, dont François avec Charlotte Lévesque dont François avec Charlotte Lévesque.

Après plusieurs années sur les bords du Richelieu, François Reneau (4^e génération) et son épouse Charlotte Lévesque se sont dirigés vers St-Jean-Baptiste de Rouville où ils ont été inhumés respectivement en 1825 et 1830. C'est dans cette paroisse que huit de leurs neuf enfants se sont mariés.

François Rainault et Marie Matte (Matte St-Michel) ont habité St-Jean-Baptiste puis St-Césaire.

Un patriote

Né à L'Assomption le 3 mars 1789 et baptisé sous le nom de Pierre-Louis Blanchard, Louis Raynaud dit Blanchard, était cultivateur à Saint-Hyacinthe lorsqu'il y fut élu député en 1830. Il est un descendant de Jean et Catherine Millet tout comme sa première épouse Angélique Poulin avec laquelle il convola le 6 février 1809 à St-Marc-sur-Richelieu. En effet, la mère d'Angélique, prénommé Élisabeth, est la fille de Jean-Baptiste Renault et Angélique Guion. Louis

Raynaud dit Blanchard fut réélu en 1834. Son mandat de député se terminera le 27 mars 1838 avec la suspension de la Constitution. Le parti patriote dirigé par Louis-Joseph Papineau exigeait une réforme de l'administration coloniale. L'Assemblée du Bas-Canada avait adopté 92 résolutions à cet égard. Elles seront rejetées. L'opinion publique se radicalisera et des assemblées publiques se tiendront à différents endroits dans le Bas-Canada. Louis Raynaud Blanchard participa à l'Assemblée des six comtés tenus à St-Charles-sur-Richelieu le 23 octobre 1837. Il

proposa l'une des résolutions qui y fut adoptée. Après qu'un mandat d'arrêt fut lancé contre lui en décembre de la même année, il se réfugia aux États-Unis.

Il revint à la suite de l'amnistie du 28 juin 1838. Il demeura actif au sein de sa communauté et, en avril 1856, il accéda au grade de lieutenant-colonel dans la milice. Il est décédé à Saint-Hyacinthe le 9 août 1868.

Dans la MRC de la Haute-Yamaska, le nom de famille Blanchard arrive aujourd'hui au 27^e rang des noms les plus fréquents.



L'Assemblée des six comtés à Saint-Charles-sur-Richelieu, en 1837, huile sur toile de Charles Alexander, <https://collections.mnbaq.org/fr/oeuvre/600000874>, consulté le 24 novembre 2023.

Note : Nous avons identifié Louis Raynaud dit Blanchard à l'aide d'un cercle rouge. Source : L'Assemblée des Six comtés. Identité des personnages présents sur la tribune, <https://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=10058>, consulté le 24 novembre 2024.

Sources biographiques (autres que Généalogie Québec, le PRDH et les recensements) :

Langlois, Michel. *Carignan-Salière, 1665-1668*, La Maison des ancêtres, 2004, 517 p.

Langlois, Michel. *Montréal 1653 : La Grande Recrue*, Septentrion, 2003, 268 p.

Joly, Jean. « Le combat de la coulée Grou : 300 ans déjà », Mémoires de la Société généalogique canadienne Française, Montréal, vol. 41, no 2, été 1990, p. 107.

Charbonneau, Hubert. « Aux origines des familles Huneault, Raynaud et Carbonneau », Mémoires de la Société généalogique

canadienne-française, Montréal, vol. 45, no 2, été 1994, p.126.

Assemblée nationale du Québec. *Louis Raynaud dit Blanchard*,

<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/raynaud-dit-blanchard-louis-5047/biographie.html>, consultée le 26 novembre 2023.

Dagenais, Maxime. « 92 résolutions », L'Encyclopédie canadienne, 2017, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/92-resolutions>, consultée le 28 novembre 2023.

Louis Duchesne. *Les noms de famille au Québec : aspects statistiques et distribution spatiale*. Institut de la statistique du Québec, 2006, 169 p.

Les familles souches chez les Langlois

Dans ma famille, le patronyme Langlois se situe du côté maternel. En remontant la lignée patrilinéaire jusqu'aux débuts de la Nouvelle-France, on retrouve mon ancêtre Nicolas Langlois qui se marie à Québec en octobre 1671 avec une Fille du Roy, Élisabeth Cretel, récemment arrivée de Saint-Maclou, près de Rouen en Normandie. Le couple s'installe ensuite du côté de Neuville à l'ouest de Québec. La particularité de cette famille qui aura un total de dix enfants est que la terre d'origine appartient encore à la famille de nos jours, transférée de génération en génération depuis plus de 350 ans. Au cours de mes recherches, j'ai d'ailleurs eu l'occasion de visiter cette ferme ancestrale et de rencontrer les propriétaires actuels, fiers de perpétuer ce patrimoine familial à l'intérieur de la famille après plus de dix générations.

Après analyse suite à cette visite, il s'avère que dès la deuxième génération, deux des fils de l'ancêtre Nicolas Langlois initieront les lignées qui sépareront la descendance de notre famille de celle des propriétaires actuels. Leur ancêtre de la deuxième génération est Nicolas (fils), né en 1679, tandis que la nôtre est celle de son grand frère Étienne, né en 1673. Cependant, cette souche reste minoritaire chez les Langlois.

La majorité des Langlois d'Amérique descendent de Noël Langlois, arrivé une trentaine d'années plus tôt et qui s'installera à Beauport. Il était lié à Robert Giffard, un pionnier important des débuts de la colonie. Notre ancienne présidente à la *Société de généalogie des Cantons-de-l'Est* – Gisèle Langlois-Martel – était justement une descendante de Noël Langlois.

Depuis trois ans, je rédige l'histoire de mes familles, dont évidemment celle de mes ancêtres Langlois. Au cours de ces recherches, j'ai exploré par curiosité ces nombreuses souches qui partagent le même patronyme. Chacune a des caractéristiques bien différentes. Certaines ont même des origines anglo-saxonnes et provenaient des Îles Britanniques – Guernesey et Jersey. Certaines ne se sont même pas établies le long du Saint-Laurent.

Allez voir la petite communauté de Langlois, dans l'État américain de l'Oregon, qui a hérité de ce patronyme en l'honneur de son fondateur, William

V. Langlois (1815-1881), un pionnier du Far-West américain qui était à la tête d'une de ces souches.



Entrée de petit village de Langlois, 200 habitants, dans l'État de l'Oregon.
«Welcome to World Famous Langlois, Est. 1881».
Source: Blogue «Umpqua River Haven».

Honoré Langlois dit LaChapelle, dit Croustille, et Marie Pontonnier

Selon l'Association des Langlois d'Amérique, il y aurait donc eu neuf souches à l'origine du patronyme Langlois en Amérique. L'une d'entre elles est celle d'Honoré Langlois dit LaChapelle qui semble encore moins importante que celle de Nicolas Langlois. Elle retient cependant l'attention à cause de son parcours unique au début de la colonie.

Laissez-moi vous raconter l'histoire des débuts de cette souche, celle d'Honoré Langlois dit LaChapelle et plus particulièrement celle qui éventuellement deviendra son épouse, Marie Pontonnier, arrivée comme Fille à Marier en 1656 – avant donc l'époque des Filles du Roy qui commencera en 1663. Fille à marier qui s'amène donc en Nouvelle-France à l'âge de 13 ans.

Leur descendance est encore active de nos jours. Elle était et est toujours concentrée dans la région de Montréal. À travers les générations, on peut noter entre autres des concentrations autour de Repentigny, de la région du Richelieu, de Lanaudière et celle de Sorel.

Disons tout d'abord que ce qui retient l'attention et la place de ce couple dans l'histoire est davantage son épouse Marie Pontonnier que cet ancêtre Langlois comme tel. Une histoire surprenante et un peu abracadabrante. Il y aura une hallucinante histoire de sorcellerie qui viendra pourrir le premier mariage de Marie Pontonnier, des Iroquois pour tuer et décapiter son deuxième mari de sorte que lorsque Honoré Langlois la mariera, elle en sera déjà à son troisième mariage... alors qu'elle vient à peine d'avoir 18 ans... et qu'elle est enceinte de plusieurs mois de son deuxième mari assassiné.

Cela fait beaucoup à absorber en une seule phrase. Les détails qui suivent seront encore plus surprenants.

Honoré Langlois a fait sa marque dans la région de Montréal. Encore de nos jours, on peut voir sa maison ancestrale sur sa terre d'origine qui date de plus de 300 ans. Elle est située à l'extrême est de l'Île de Montréal, plus précisément à Pointe-aux-Trembles. Comme on peut le voir sur la photo plus bas, il s'agit d'une élégante maison de pierre de deux étages qui a été bien conservée malgré le passage du temps, plus de 300 ans après sa construction.



Maison ancestrale d'Honoré Langlois et de Marie Pontonnier à Pointe-aux-Trembles. Source : Les Langlois d'Amérique.

Honoré Langlois arrive donc en Nouvelle-France comme soldat du roi Louis XIV. Cependant, il se dit chapelier aux recensements de 1666, 1667 et 1681. Un chapelier est un fabricant de chapeaux. On en fabriquait dès le début de la colonie. On les exportait même en grandes quantités. Les chapeaux en peau de castor, en particulier, étaient très populaires en France. Sa biographie indique qu'il paie une parcelle de terre en 1658 en argent et en peau de castor. C'est pourquoi, on spéculé dans les écrits le concernant qu'il est probablement impliqué dans la traite de fourrures.

Donc, étant donné qu'il se disait chapelier et que les chapeaux en peau de castor étaient très populaires au début de la colonie, on peut penser qu'il s'agissait d'une « niche » à revenus qu'il avait choisie. Mais c'est d'abord en tant que soldat qu'il s'amène en Nouvelle-France avec une mission du Roi.

Né à Paris vers 1631, il est le fils de Jean Langlois et de Jacqueline Charpentier. Il arrive en Nouvelle-France en 1651. En tant que soldat, il arrive à bord d'un des trois navires dont la traversée est liée à Jean Lauzon, qui fut gouverneur de la Nouvelle-France de 1651 à 1657. Très rapidement, il accompagnera Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie en 1642 (qui deviendra plus tard Montréal) et dont la fondation est encore toute récente. On dit qu'Honoré Langlois est venu pour faire partie d'un contingent de dix soldats que Lauzon avait promis à Maisonneuve pour protéger Ville-Marie au moment où les Iroquois se faisaient souvent menaçants.

On lui concède une terre le 24 juillet 1654 à Ville-Marie, soit trois ans après son arrivée comme c'était généralement la règle. La terre est située près de ce qui est aujourd'hui la rue McGill.

Il se mariera avec Marie Pontonnier le 5 décembre 1661, donc une dizaine d'années après son arrivée mais en attendant, une vie plutôt mouvementée attend sa future épouse avant de rencontrer Honoré Langlois qui ne sera que... son troisième mari. C'était donc avant le début du programme des Filles du Roy qui ne commencera qu'en 1663. Les femmes qui venaient en Nouvelle-France à cette époque étaient des « volontaires » et on les disait « Filles à marier ». Devant l'histoire, c'est ainsi qu'on les distinguera des Filles du Roy. Vérification faite, Marie Pontonnier fait bien partie de la liste officielle des quelque 260 Filles à marier qui sont arrivées dans la colonie avant 1663.

Marie Pontonnier

Née en France en 1643 dans la région de la Sarthe, elle est baptisée le 22 janvier de la même année. On place l'arrivée de Marie Pontonnier en Nouvelle-France en 1656. Tout le monde sera donc surpris par son très jeune âge, soit 13 ans. On ne sait pas ce qui la pousse à quitter la France alors qu'elle est encore une gamine mais on peut supposer qu'elle est devenue orpheline car elle vient sans parents, bien qu'il s'agisse de pure spéculation puisqu'il n'existe pas d'informations à ce sujet. Elle se dirige aussitôt vers Ville-Marie où elle est prise en charge par Jeanne-Mance à l'hôpital de Ville-Marie, comme c'était souvent son rôle.

Elle est la fille d'Urbain Pontonnier et de Félicité Jamin. Elle aurait eu deux frères, soit Charles (baptisé le 14 mars 1644) et Urbain (le 15 février 1646). Le site « The French Canadian Genealogist » dans son article sur les Filles à marier apporte une autre hypothèse concernant cette époque même si cela n'explique pas l'arrivée de Marie Pontonnier à un aussi jeune âge dans ce cas particulier :

« Alors pourquoi une femme célibataire au XVII^e siècle voudrait-elle traverser l'océan et prendre ces énormes risques ? En France, les femmes ne pouvaient pas choisir leur mari. Les mariages arrangés étaient la norme dans toutes les classes de la société, la famille de la mariée devant fournir une dot. Si une fille ne pouvait pas se marier, sa seule autre option était de devenir religieuse ou de travailler comme domestique. En Nouvelle-France, compte tenu du déséquilibre entre les sexes au tout début de la colonie, la plupart des Filles à marier pouvaient choisir leur mari. »

Au début de la colonie, l'âge légal pour un mariage était de 14 ans pour les garçons et de 12 ans pour les filles. Devant l'absence systémique de filles disponibles au mariage, Marie est donc courtisée. Elle mariera un certain Pierre Gadois en 1657 mais un « amoureux éconduit » – René Besnard alors âgé de 31 ans, arrivé en Nouvelle-France en 1653 et qui était caporal de la garnison à Ville-Marie - la menace avant son mariage. Il se dit sorcier avec le pouvoir « de nouer l'aiguillette » de son futur époux et ainsi la rendre stérile. Nous ne sommes pas experts en aiguillettes mais on peut imaginer ce dont il est question. Malheureusement pour Besnard, il ne pourra pas empêcher le mariage.

Pierre Gadbois était de quelques années plus jeune que son rival Besnard. Né en Normandie le 17 novembre 1631, ce sont ses parents qui décident d'immigrer en Nouvelle-France avec leurs deux enfants. Pierre n'a alors que 5 ans. Établis d'abord à Québec, ils s'installent ensuite à Ville-Marie vers 1646 ou 1647. Son père également prénommé Pierre – y reçoit aussi une concession de terre de la part de Paul Chomedey de Maisonneuve. On dit que selon Marguerite Bourgeois, l'enfant Pierre « aurait été le premier enfant de cœur de Ville-Marie. »

On s'éloigne un peu de cet ancêtre Honoré Langlois qui devrait avoir toute notre attention mais considérant les conséquences pour la vie de cet éventuel couple Langlois, il est intéressant de s'arrêter

sur cet excellent article de Marielle Paiement qui date de 2017 et qui s'intéresse davantage au sort de Marie Pontonnier que de celui d'Honoré Langlois. Elle explique – presque cliniquement – le sort qui attend Marie Pontonnier face à la menace du sorcier :



Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve,
fondateur de Montréal.
Source: Wikipédia, domaine public.

« Le sorcier, par l'aiguillette, empêchait l'homme ou la femme de transmettre la vie. Ce maléfice date de l'antiquité. Le nouement de l'aiguillette se faisait ordinairement pendant la cérémonie du mariage. Le sorcier opposait aux paroles du prêtre des paroles magiques, en prononçant le nom des deux époux, s'il voulait les ensorceler tous deux, ou seulement le nom du mari ou de la femme, s'il ne voulait en ensorceler qu'un seul. De plus, lorsque le prêtre disait les paroles sacramentelles, celui qui pratiquait le maléfice faisait un ou plusieurs nœuds à un bout de cuir, de laine, de coton ou de soie qu'il tenait à la main, et dès ce moment l'aiguillette était nouée, c'est-à-dire que la consommation du mariage devenait impossible, et restait impossible, et restait impraticable aussi longtemps que le nœud n'était point défait. »

Ça ne s'invente pas quand même. De plus, il semblerait qu'il existe toutefois des façons de se prémunir contre le maléfice selon cette même source :

« Pierre dispose d'une vingtaine de moyens pour se défaire du sort qui lui a été jeté, comme porter sa chemise à l'envers, tenir une petite croix de bois à la main ou mettre une bague sous le pied de sa conjointe. D'autres mesures préventives sont non moins pure fantaisie, telles frotter de graisse de loup la porte où habiteront les nouveaux époux, percer un tonneau et faire passer le premier vin qui en sort dans l'anneau de l'épouse (...) »

Vous en savez déjà plus sur le sujet que notre couple qui ne se doute pas de ce qui l'attend et qui se trouve donc victime de ce maléfice étrange. On se rend vite compte qu'il n'y a rien à faire ! Le maléfice fonctionne.

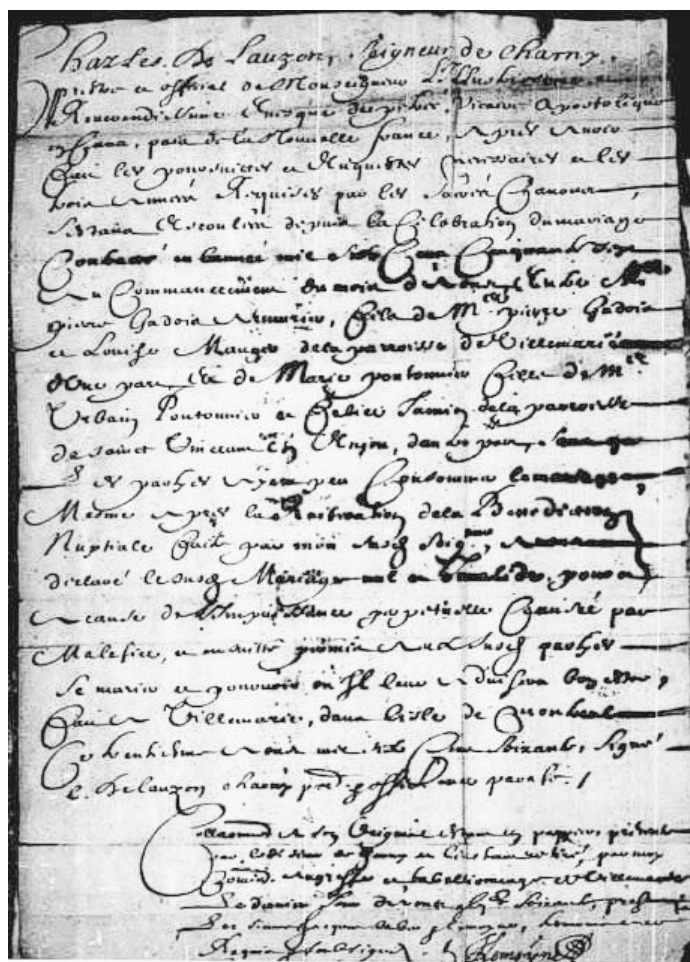
Le couple porte alors plainte devant la justice contre le sorcier. La population se passionne pour cette histoire juteuse et finalement la cour donne raison au couple. René Besnard est condamné à 300 livres d'amende et il sera expulsé de Ville-Marie et interdit à moins de trente lieux, soit environ 140 kilomètres. Il prendra la route de Trois-Rivières où il ira marier une veuve, Marie Sédillot. Ils auront ensemble six enfants qui s'ajouteront aux quatre enfants qu'elle avait déjà d'un autre mariage. Il disparaîtra donc définitivement de la vie de Marie Pontonnier.

Même si ce « châtiment » peut sembler une douce revanche pour le couple, la sentence se veut bien banale considérant les conséquences du maléfice. En fait, l'essentiel du problème est toujours bien présent : le nouement de l'aiguillette fait son œuvre. Impossible de consommer le mariage... et ce, pendant trois longues années. À ce moment, puisque les règles de l'Église rendent la chose maintenant possible, Marie Pontonnier se résout à demander l'annulation du mariage.

La prochaine photo illustre la décision de l'évêque de Québec qui annulera le mariage pour cause « d'impuissance perpétuelle causée par maléfice ».

« Charles de Lauzon, seigneur de Charny, prêtre et Officiel de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Pétrée apostolique en Canada, pays de la Nouvelle-France, après avoir fait les poursuites et enquêtes nécessaires, et les trois années requises par les Sacrés Canons s'étant

écoulées depuis la célébration du mariage contracté en l'année 1657 au commencement du mois d'août entre Mre Pierre Gadois, armurier, fils de Mre Pierre Gadois et Louise Mauger de la paroisse de Ville-Marie d'une part, et de Marie Pontonnier, fille de Mre Urbin Pontonnier et Félice Janin de la paroisse Saint-Vincent en Anjou d'autre part, sans que lesdites parties aient pu consommer le mariage même après la réitération de la bénédiction nuptiale faite par mon susdit seigneur; (a) déclaré le susdit mariage nul et invalide pour et à cause (de) l'impuissance perpétuelle causée par maléfice, et ensuite permis aux susdites parties de se marier et pouvoir (vivre) où il leur (semblera) bon être. »



Voici plus clairement l'essentiel du texte de cette décision de l'Église, datée du 31 août 1660 :

La nouvelle revue québécoise *Revue d'histoire de la Nouvelle-France* a consacré au printemps 2023 un dossier complet sur la magie et la sorcellerie en Nouvelle-France. Dans ce dossier, Stéphanie

Pettigrew y signait un article intitulé *Les procès en sorcellerie, des archives longtemps négligées : Le cas de Montréal*. L'auteur relate brièvement le cas de Marie Pontonnier tout en s'attardant à d'autres cas semblables du début de la colonie. Bien que certains cas aient été notés en Nouvelle-France, ils étaient dans les mœurs de l'époque en France :

« *Ce sort particulier était si répandu et si redouté dans la France de l'époque que certains jeunes couples se mariaient secrètement la nuit ou au milieu des bois, en espérant éviter la présence de rivaux.* »

Elle indique également l'intérêt tardif à vouloir analyser ou prendre au sérieux ces cas de ce côté-ci de l'Atlantique :

« *Les érudits n'ont commencé à s'intéresser aux cas de sorcellerie en Nouvelle-France qu'à la fin du XIX^e siècle. Bien que le Québec et l'Acadie aient un riche folklore dans ce domaine, c'est l'exploitation des fonds d'archives judiciaires, jusque-là délaissés, qui a permis de relever la richesse des informations contenues dans les procès de sorcellerie qui s'étaient déroulés sous le Régime français.* »

Je passe par-dessus bien d'autres développements de cette histoire puisqu'il faudra bien en arriver un jour à l'ancêtre Honoré Langlois qui semble un peu oublié dans tout ce récit. Personne ne se doute de la conclusion...

Notre impuissant Pierre Gadois qui est sûrement bien échaudé par une telle expérience n'est évidemment pas pressé de se remarier. Il se remariera quand même cinq ans plus tard avec Jeanne Besnard ce qui est un peu ironique. Ce n'est pas avec un tel nom qu'il pourra oublier son histoire mais on dit qu'elle n'a aucun lien de parenté avec le sorcier de son premier mariage. C'est ainsi que le nouveau couple vivra heureux et aura... beaucoup d'enfants! Quatorze enfants pour être exact entre 1666 et 1686. Rien de moins ! Étonnant quand même !

Un deuxième mariage

Les malheurs de la pauvre Marie Pontonnier ne s'arrêteront pas là. La malchance continuera de s'acharner sur elle. Elle se mariera alors avec un certain Pierre Martin à peine quelques mois plus tard, le 3 novembre 1660. Cependant, leur union sera de très courte durée puisqu'il meurt à peine quatre mois plus tard, assassiné par les Iroquois au cours d'une

embuscade. On ne retrouvera son corps que trois mois plus tard, décapité... Il serait mort le 24 mars 1661 et enterré le 26 juin de la même année. Sans le savoir, il laisse cependant son épouse enceinte de leur premier enfant.

Un troisième mariage

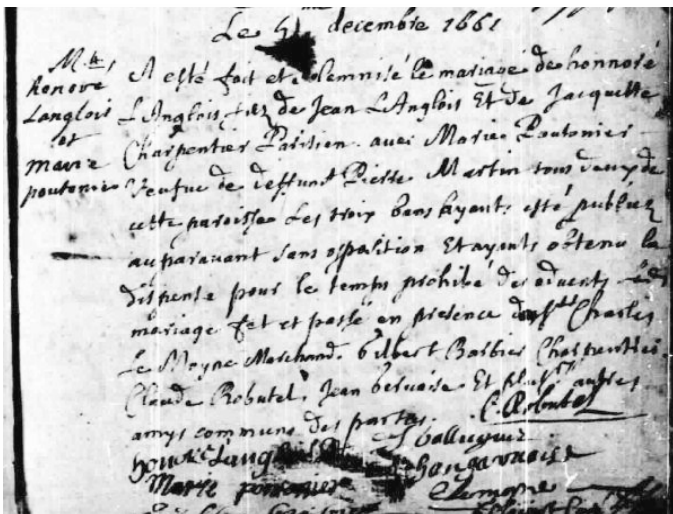
C'est ainsi qu'entre finalement en scène l'ancêtre Honoré Langlois. Il l'épouse à peine six mois après l'enterrement de son deuxième mari, soit le 5 décembre 1661. Elle en est donc déjà à son troisième mariage... alors qu'elle n'a à peine que 18 ans. L'enfant de son deuxième mariage, une fille, naîtra quelques semaines avant son troisième mariage avec Langlois, soit le 9 novembre. Elle se nommera Marie Martin (ou Martine selon les sources) mais Honoré Langlois l'adoptera et elle vivra avec le reste de la famille. Elle va mourir quand même jeune, à l'âge de 26 ans, le 24 octobre 1687 en laissant dans le deuil son mari d'un tout récent mariage ainsi qu'une jeune enfant âgée d'à peine un an.

Honoré Langlois est alors âgé de 30 ans lors de son mariage – son premier d'ailleurs - et on ne sera pas surpris d'apprendre qu'il apportera une vie plus tranquille à sa nouvelle épouse. Leur union durera presque 50 ans. Ils auront 10 enfants, dont quatre sont morts en très bas âge, soit Honoré, Antoine, Joseph et Antoine (bis!).

Les autres qui connaîtront une vie adulte sont : Jeanne (1664-1719), Marguerite (1667-1721), Anne-Thérèse (1669-1745), Jean-Baptiste (1672-1731), André (1675-1751) et Françoise (1678-1713).

Quelques années après leur mariage, en 1669, Honoré Langlois obtient une nouvelle terre à Pointe-aux-Trembles de la part des Sulpiciens, une seigneurie au bout de l'Île de Montréal. Il vendra ensuite pour 360 minots de grain sa terre de Ville-Marie pour se relocaliser définitivement à Pointe-aux-Trembles. Il sera ainsi l'un des premiers pionniers qui développeront ce nouveau territoire que l'on veut peupler. Une vingtaine d'années plus tard, en 1690, leur maison sera incendiée par les Iroquois et on devra la reconstruire. C'est cette nouvelle maison que l'on peut encore voir de nos jours.

C'est à la Pointe-aux-Trembles qu'Honoré décèdera le 12 décembre 1709 à l'âge de 78 ans. Quant à



Acte de mariage entre Honoré Langlois et Marie Pontonnier daté du 5 décembre 1661 à Montréal. Il avait 30 ans et elle en avait 18... et elle en était déjà à son troisième mariage.
Source: Généalogie Québec.

elle, Marie Pontonnier le rejoindra une dizaine d'années plus tard. Elle s'éteint le 7 janvier 1718 à l'âge de 74 ans. Tout comme son époux, elle est inhumée dans le cimetière Saint-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles.

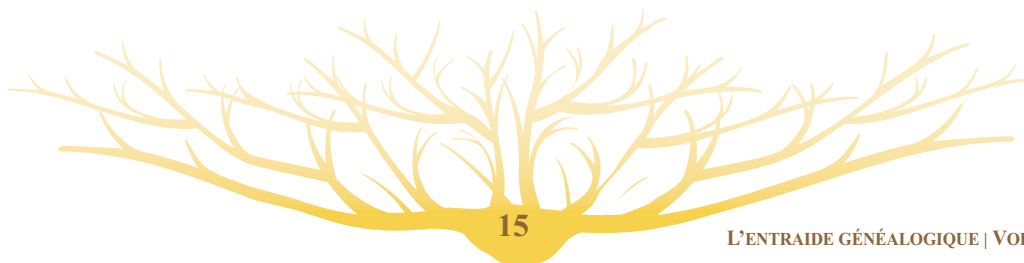
En plus de leurs dix enfants, on leur attribue 48 petits-enfants, malgré le fait que quatre de leurs enfants n'ont pas atteint l'âge de la majorité.

Cette famille souche Langlois est encore active et produit encore des descendants de nos jours.

Les documents historiques réfèrent généralement Honoré Langlois à «Honoré Langlois dit Lachapelle» ou à «Honoré Langlois dit Croustille». Tout au long de mes recherches, je me suis demandé d'où venait le nom de Croustille qui ne semblait pas au cœur de son histoire. J'ai finalement trouvé : « ... à cause des histoires croustillantes que l'on se racontait dans les chaumières au sujet du passé conjugal de son épouse. »

Sources bibliographiques principales et ressources complémentaires

- *Famille Lachapelle (Langlois dit Lachapelle)*, par André Leroux, « C'est votre histoire en Amérique », janvier 2018
- *Fille à marier, Marie Pontonnier*, par Marielle Paiement, Revue « Le Patrimoine », Société d'histoire et de généalogie du Granit, Volume 13, numéro 3, été 2017
- *Honoré Langlois dit Lachapelle, Pionnier de Montréal*, Les Langlois d'Amérique - 25 ans de rassemblements (1984-2009), Bulletin «Les Langlois d'Amérique», Numéro 28, décembre 2011
- *Revue d'histoire de la Nouvelle-France, Dossier Magie et sorcellerie en Nouvelle-France*, 80 pages, printemps 2023
- *Précisions au sujet de Marie Pontonnier et d'Honoré Langlois*, La Presse, 3 septembre 1992
- *Honoré (Langlois) Langlois dit Lachapelle (abt. 1631 – 1709)*, WikiTree
- Le site Web «*Les Langlois d'Amérique*» (<https://famillelanglois.com>)
- *Biographie de Pierre Gadois*, Dictionnaire biographique du Canada, Université Laval / University of Toronto (www.biographi.ca)
- *Les procès en sorcellerie, des archives longtemps négligées : le cas de Montréal*, Stéphanie Pettigrew, Revue d'histoire de la Nouvelle-France, numéro 2, printemps 2023, pp. 30-37.
- *The French-Canadian genealogist – Filles à Marier* – <https://www.tfcg.ca/filles-a-marier-fr?rq=Marie>
- *Étude généalogique d'Honoré Langlois dit Lachapelle jusqu'à nos jours, 1632-2002*, Chantal Déragon, Éditions Chantal Déragon, 2002, 56 pages
- *La sorcellerie en Nouvelle-France*, André Pelchat, traduit de l'anglais par Marie-Catherine Gagné, Canada's History magazine, décembre 2015 – janvier 2016



LA GIBB'S HOME DE SHERBROOKE (1884-1950) :

Accueil pour jeunes orphelins ou enfants abandonnés britanniques

Jean-Marie Dubois, membre n° 1996
(Université de Sherbrooke)

Voici une histoire peu connue de l'immigration dans les Cantons-de-l'Est, dont il reste un vestige patrimonial à Sherbrooke, la *Gibb's Home* sur la rue Lawford.

L'histoire de la résidence *Gibb's Home* commence avec son premier propriétaire, Lindsey B. Lawford (1823-1898). Ce dernier immigré d'Angleterre et s'établit à Sherbrooke en 1860. Il possède un vaste terrain qui va de la rivière Saint-François aux actuelles rues Chalifoux, Woodward et 10^e Avenue Sud. Il y construit sa résidence avant 1864, date où il est mentionné dans un annuaire régional qu'il habite dans ce secteur. Le terrain et la résidence sont cédés à L. F. Flagg et Oliver Johnson, qui le mettent en vente en août 1874 dans le développement domiciliaire *Riverside Plat*.

La résidence de la famille Lawford est alors acquise par la *Church of England Children Society*, qui y établit, en 1884, une des deux résidences pour 2 064 des 3 500 enfants britanniques orphelins ou abandonnés qu'elle fait immigrer au Canada entre 1869 et 1948. L'autre résidence pour les garçons, la *Benyon Home*, est située sur la First Avenue (Rue Kennedy Sud depuis 1965) près de la rue Bridge (rue King Est depuis 1915) et elle est incendiée en 1897.



Figure 2 : Gibb's Home for Girls 1885
(*Church of England Waifs & Strays*,
n° 16, new series, août 1885).

Les jeunes sont surtout employés comme personnel de ferme ou domestiques. De plus, on estime qu'au moins 405 d'entre eux se sont engagés comme soldats dans la Première Guerre mondiale, dont 50 ont été tués au combat, 78 ont été blessés et 3 faits prisonniers des Allemands.

La résidence pour les filles porte le nom de *Gibb's Home for Girls*, de 1884 à environ 1901, puis de *Gibb's Home for Boys* ou de *Boys' Home* jusqu'en 1940 et de *Gibb's Club* jusqu'en 1950. Sur la propriété de la résidence, l'Église anglicane avait construit en 1886-1887 une église, qui existe toujours sous le nom d'église Adventiste.



Figure 3 Le bâtiment actuel en 2013
sur la rue Lawford
(Courtoisie de Lori Oschefska, président
de Home Children Canada).

En 1950, la résidence de la *Church of England* est achetée 30 000 \$ par l'Archevêché de Sherbrooke, comme résidence pour les professeurs du Séminaire Saint-Joseph. Le Séminaire ferme ses portes en 1953 et la résidence est louée temporairement à la Ville de Sherbrooke en 1954-1955 pour abriter le Club social de Sherbrooke dont le bâtiment de la rue Prospect a été détruit par un incendie. La résidence sert ensuite à des religieuses et au Séminaire Pie X jusqu'en 1964 ainsi qu'au Centre Domrémy Sherbrooke (toxicomanie) jusqu'en 1971. En 1971-1972, l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke, qui s'établit dans la résidence, construit sur le terrain des habitations à

loyer modique. Cette résidence, qui est rénovée à plusieurs reprises, se trouve derrière l'église adventiste du 473 de la rue Bowen Sud, soit au 465 de la rue Lawford, Depuis juin 2009, elle abrite aussi

Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE). Cet organisme a à cœur de rappeler par divers événements l'histoire du bâtiment et de ce qui s'y est passé.



Figure 4 Visite de Georges VI en 1939 à la Gibb's Home, (courtoisie du Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est de l'Université Bishop's).

Sources : Annuaires régionaux de 1871, 1875 et 1881, annuaires de Sherbrooke de 1887-1888 à 1917-1918, 1925-1926 à 1943-1944 et 1949 à 1971-1972, conservés à la Société d'histoire de Sherbrooke; annuaire du Québec de 1892 et annuaires téléphoniques de 1922 à 1926, conservés au Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est de l'Université Bishop's.

Anonyme (1874) Annonce de vente de terrains. *Le Pionnier de Sherbrooke*, 31 juillet 1874, p. 2 et 3.

Anonyme (1874) Vente de terre. *Le Pionnier de Sherbrooke*, 7 août 1874, p. 2.

Chancellerie de l'Archevêché de Sherbrooke : dossier sur le Séminaire Saint-Joseph (1950-1953).

Chas. E. Goad Co. (1907) *Insurance plan of Sherbrooke, Que.* Montréal et Toronto, planche 28.

Chas. E. Goad Co. (1917) *Insurance plan of Sherbrooke, Que.* Montréal et Toronto, planche 28.

Dubois, Jean-Marie (2021) Un peu d'histoire ... la maison Gibbs. *Reflète de société*, n° 30-2, novembre-décembre 2021, p. 23.

Dubois, Jean-Marie and Coté, Gérard (2023) The Gibb's Home of Sherbrooke (1884-1950) for young orphans or abandoned British children. *The Record*, 4 août 2023, p. 7.

Harrison, Phyllis (1979) *The Home Children*. Watson & Dwyer Publishing Ltd, Winnipeg, 271 p.

Kesteman, Jean-Pierre (2001) *Guide du vieux Sherbrooke*. 2^e édition, La Société d'histoire de Sherbrooke, Sherbrooke, p. 237 et 239.

Kholi, Marjorie (2003) *The golden bridge : Young immigrants to Canada, 1833-1839*. Natural Heritage Books, Toronto, p. 158-162.

Lowell, John (1864) *Lovell's Directory of Compton County for the year 1864*. Montréal.

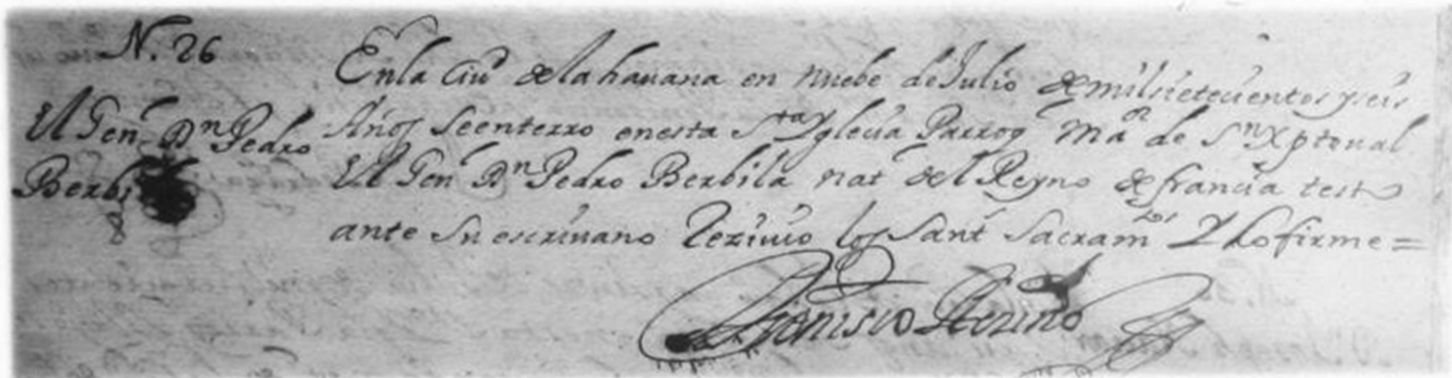
Marchand, Guy (1995) Une centaine de descendants des « Home children » se réunissent. *La Tribune*, vol. 85, 17 juillet 1995.

EXHUMATIONS DE L'ACTE DE SÉPULTURE DE PIERRE LE MOYNE D'IBERVILLE (1706-2006)

Jacques Gagnon
membre n° 1983

9 juillet 1706 : le prêtre Dionisio Rezino signe l'acte de sépulture du général Don Pedro Bervila dans l'église paroissiale majeure de San Cristobal (#26).

(BAnQ, 03Q, P100, D2727). En juillet, l'archiviste Pierre-Georges Roy reproduit l'authentification du curé de la cathédrale et sa traduction dans le *Bulletin des Recherches Historiques* (p. 198-199) mais il



Documents concernant la famille Lemoine,
Image 32 (BAnQ numérique)

24 janvier 1885 : l'abbé Henri-Raymond Casgrain écrit à Alfred Garneau qu'il entreprend des démarches pour consulter les registres conservés à la cathédrale de La Havane. Le 26 février, il effectue une transcription maladroite et une traduction de l'acte de sépulture d'Iberville pour le 2^e tome de ses œuvres complètes (*Biographies canadiennes*). Dans une note en bas de page (121-122), il mentionne erronément la date du cinq septembre 1706 (plutôt que du neuf juillet) et le nom Monsieur Moin de Berbila (plutôt que General Dn. Pedro Bervila)

22 avril 1902 : le curé de la cathédrale Don Gabriel Alvarez Builla y Campa certifie l'authenticité de l'acte de sépulture signé par Dionisio Rezino en 1706 (livre 4, folio 78, no 26) qu'il transmet aux Archives de la Province de Québec

ajoute à tort qu'Iberville a été inhumé dans ladite cathédrale.

24 mars 1937 : le juge Édouard Fabre Surveyer, président de la mission canadienne Cavelier de La Salle, reçoit d'un professeur au Séminaire de Philosophie de La Havane une copie de l'acte de sépulture certifiée par Rogelio Monet y Rodriguez qu'il « résume tant bien que mal ». Le juge y ajoute une référence à l'article du *Bulletin des Recherches Historiques* de 1902.

1944 : l'historien Guy Frégault reproduit dans sa biographie *Iberville le conquérant* les deux transcriptions de l'acte de sépulture (du *BRH* et de Casgrain) ainsi qu'un jugement sévère sur Casgrain (p. 403, note 8).



2006 : le professeur de lettres Bernard Andrès reproduit dans *Les Cahiers des dix* (no 60, p. 93-94) l'acte de sépulture des archives de la cathédrale de La Havane ainsi qu'une recension du décès d'Iberville découverte dans les archives générales des Indes à Séville (lettre du 15 juillet 1706, avec la

signature de Don Luis Chacon, gouverneur militaire de La Havane). Cet article datant du trois-centième anniversaire du décès d'Iberville peut être considéré comme l'ultime clou dans son cercueil.



Portrait de Pierre Le Moyne d'Iberville
(BANQ numérique)



Biographie de : Clément Jacques

Coopération : Gilles Samson, membre n° 4206
Crédit photo Clément Jacques, membre n° 4755



Aujourd'hui père de 4 enfants, 9 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, Clément Jacques est né le 22 mai 1944 en la maison familiale de la municipalité de Saint-Camille de Wolfe. Il était le 9^e des 11 enfants d'Armand Jacques, cultivateur (Wotton 1910-05-07 – Sherbrooke 1981-01-03) et de Jeanne Campagna, mère au foyer (Wotton 1912-05-21 – Sherbrooke 2005-01-29) lesquels sont tous deux inhumés au cimetière Saint-Michel de Sherbrooke. Ils s'étaient épousés en l'Église Saint-Hippolyte de Wotton le 24 août 1931 et de ce mariage, sont nés.es : Florent, Laurier, Adjuc Vétérans R22R (1934-04-19, Réal, Claude, Yolande, Armande, Léopold, prêtre et curé, Clément, Françoise et Christian.

Enfant, il fait sa 1^{ère} année et la première moitié de sa 2^e année en l'École Sainte-Croix de St-Camille et sa moitié de la 2^e année et sa 3^e année à l'École Larocque de Sherbrooke. De 1951 à 1955, il fréquente l'École Chalifoux devenue École Cœur-Immaculée-de-Marie. Parallèlement à ses études, en 1954, Clément débute comme commis-boucher au Marché Pétit & Fils situé sur la rue Conseil. De 1955 à 1956, il fait sa 8^e année en l'École Saint-Jean Baptiste. De 1956 à 1957, il fait sa 9^e année à l'École Laporte. De 1957 à 1961, il termine son secondaire à l'École Saint-François.

En 1961 à 1962, Clément travaille comme commis-comptable à Boulangerie Fontaine. En 1962, Clément commence un emploi régulier au Marché Pétit & Fils, du 1198 rue Conseil (en 2023

occupé par un dépanneur), à titre de boucher, emploi qu'il occupe pendant 6 ans. De 1966 et 1967, il occupe le poste d'assistant-gérant pour le magasin d'épicerie Steinberg de la rue Belvédère.

Le 27 août 1966, en l'Église Cœur-Immaculée-de-Marie, Clément épouse Danielle Cardin, née en janvier 1946 à St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke. Il avait invité sa future épouse à l'accompagner à la première soirée de quilles qui se tenait au Mess des officiers du Manège militaire Colonel Gaétan Côté, Elle avait alors 17 ans, lui 19 ans. De ce mariage sont nés, à Sherbrooke, 2 garçons et 2 filles : Stéphane, Caroline, Isabelle et Sébastien.

En 1969, il ouvre son premier commerce de boucherie qu'il nomme « LE BOUVILLON » situé au 2222 de la rue King Est.

En 1970, au C.E.G.E.P. de Sherbrooke, il suit un cours de 40 heures en administration des affaires. En 1971, il suit une session de cours de cuisine et poursuit un cours en boucherie spécialité coupe française au Centre 24 juin, pavillon Le Triolet. En octobre 1978, il fait un stage de 3 semaines en boucherie à l'École de boucherie de Paris et en charcuterie à l'École de charcuterie de Lyon, France, par le biais de l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse.

En 1970, Clément est intronisé Chevalier de Colomb au Conseil 530 au 2615 de la rue Hertel à Sherbrooke. Il est devenu membre à la Loge des Éléans au 240 de la rue De Montréal De 1971 à 1977, Clément est conseiller municipal pour la Ville de Fleurimont devenue Sherbrooke en 2002 par une fusion municipale.

En 1971, Clément embauche Normand Pinard âgé de 17 ans lequel deviendra son associé en 1986 puis acheteur de son commerce situé au coin Jacques-Cartier et King Ouest.

De 1975 à 1976, il est président du comité chasse aux cochons au Festival des Cantons.

En 1978, il ouvre sa 2^e boucherie qu'il nomme « LA BOUCHERIE CLÉMENT JACQUES » située coin conseil et 14^e avenue.

Le 1er janvier 1978, Clément adhère à titre de membre à la Légion Royale Canadienne John S. Bourque, filiale 10 de Sherbrooke.

De 1982 à 1986, Clément est président de la Crosse Mineur, région de Sherbrooke et en 1984 devient fondateur du Club de Crosse Junior à Sherbrooke. De 1984 à 2022, Clément est membre du Club Optimiste de Sherbrooke. Il occupe successivement la fonction de président (1992), lieutenant-gouverneur de la zone 36 (2011), président du comité stratégique du district sud du Québec (2013) puis trésorier de Vision santé idéale pendant 10 ans. À la Chambre de commerce de Sherbrooke, il est le directeur exécutif pendant 5 ans, et premier vice-président en 1982.

En 1989, une 2^e boucherie est ouverte au nom de « BOUCHERIE CLÉMENT JACQUES » située aux Terrasses 777, plus spécifiquement au coin des rues 10^e avenue Nord et King Est. En 1991, il ferme sa 1^{ère} boucherie de la rue Conseil pour raison stratégique commerciale aux fins de préparer l'ouverture de la boucherie dans l'ouest de Sherbrooke en 1992. En 1992, il ouvre sa 3^e boucherie qu'il nomme « BOUCHERIE CLÉMENT JACQUES » aux terrasses Jacques-Cartier, plus spécifiquement au coin du boul. Jacques Cartier Nord et de la rue King Ouest à Sherbrooke.

En 2000, Clément est lauréat de *La Nouvelle de Sherbrooke* pour son leadership. En 2004, Clément reçoit le prix du Mérite Estrien et il reçoit un trophée remis par Emploi Québec pour son mérite de l'emploi en programme d'apprentissage. En 2006, Clément vend à son fils Sébastien, sa boucherie au Terrasses Jacques-Cartier. En 2007, Clément est Président d'honneur au GALA des Grands Chefs de la Société Canadienne du Cancer. Depuis 2007, Clément est nommé Président honoraire de la filiale 10, John S. Bourque, de la Légion Royale Canadienne. Ce titre est renouvelable annuellement.

En 2008, Clément reçoit le Méritas d'honneur de la Chambre de Commerce de Sherbrooke comme représentant de commerce au détail. En 2010, il a quitté son emploi de boucherie pour cause de préretraite ayant vendu ses commerces à son fils Sébastien et à son associé Jacques Bélanger. En 2011, Clément devient représentant publicitaire pour la firme PROMOPOST et il travaille à temps partiel dans les boucheries. En janvier 2013, Clément fut

président d'honneur de la levée de fond pour la cause des maladies du cœur et la même année reçoit la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec.

Le 27 avril 2014, à l'École secondaire La Frontalière de Coaticook, Clément reçoit la médaille (Argent) du Lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés pour son engagement bénévole au sein de la communauté sherbrookoise. En 2014, Clément est Président d'honneur des œuvres de Denis Bisson. Le 23 janvier 2016, Clément est intronisé membre des amis de l'Ordre de la Croix des Fusiliers de Sherbrooke au Manège militaire Col. Gaétan Côté. En 2017, Clément reçoit un certificat de reconnaissance de Guy Hardy, député provincial de Saint-François, pour son implication et son dévouement à la cause des jeunes et à la Maison Jeunes Est de Sherbrooke.

En 1978, Clément enseigne pendant une session le cours de perfectionnement en boucherie à différents groupes d'étudiants à l'École Le Triolet à Sherbrooke. Il a été chroniqueur hebdomadaire sur les viandes à la télévision TQS Estrie en compagnie de vedettes telles que Christine Lamer (émission les Anges du Matin), Christine Mercier (émission Soleil Midi) Rémi Charland et à TVA avec Jacques Tremblay.

Depuis qu'il a pris sa retraite en 2014, il est bénévole à la filiale 10, John S. Bourque, de la Légion Royale Canadienne. En 2021 et 2022, il a participé à la campagne du coquelicot et il est membre de la S.G.C.E. depuis mars 2023.

CLÉMENT JACQUES

Lignée paternelle

NICOLAS JACQUES
Marie Humel
Franleu, France

NICOLAS JACQUES
Marie Soyer
27 mai 1647, St-Michel d'Amiens, France

LOUIS JACQUES
Antoinette Leroux
17 mai 1688, Québec

NICOLAS JACQUES
Marie-Catherine Allard
5 novembre 1719, Charlesbourg

CHARLES JACQUES
Marie Josette Meunier
21 novembre 1746, Charlesbourg

PIERRE JACQUES
Scholastique Dussault
17 mai 1790, Verchères

JOSEPH JACQUES
Geneviève Brien dit Desrochers
17 janvier 1826, Saint-Charles-sur-Richelieu

MICHEL JACQUES
Marie Fontaine
6 octobre 1868, Saint-Liboire

ADÉLARD JACQUES
Angéline Gilbert
18 mai 1908, Wotton

ARMAND JACQUES
Jeanne Campagna
24 août 1931, Saint-Camille

Lignée maternelle

MATHURIN CAMPAGNA
Jacquette Suire
En 1632, St-Christophe d'Angoulins, Aunis, France

MATHIAS CAMPAGNA
Suzanne Aubineau
25 avril 1667, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

CHARLES CAMPAGNA
Marie-Madeleine Blouin
22 septembre 1692, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

JACQUES CAMPAGNA (MAJOR DE MILICE)
Élisabeth Morin
5 février 1731, Montmagny

JACQUES CAMPAGNA
Marie Michon
5 novembre 1754, Montmagny

JEAN-BAPTISTE CAMPAGNA
Rosalie Patoine
28 avril 1799, Saint Gervais, Bellechasse

ÉTIENNE CAMPAGNA
Marguerite Fournier
9 janvier 1826, Saint-Gervais, Bellechasse

JEAN CAMPAGNA
Élire Éléonore Boisjoli
11 janvier 1853, St-Norbert, Arthabaska

ADOLPHE DELPHIS CAMPAGNA
Alzire Boutin Côté
9 février 1880, St-Camille

CYRILLE CAMPAGNA
Marie-Anne Bachand
14 janvier 1908, Saint-Camille

JEANNE CAMPAGNA
Armand Jacques
24 août 1931, Saint-Camille

CLÉMENT JACQUES

Recherche : Paul Desfossés, Société de généalogie des Cantons-de-l'Est



Robert Charron est né à Québec, le 16 octobre 1939. Il était l'aîné de Roland Charron, ingénieur civil (1911-1956) et de Reine Bouillé, secrétaire (1911), lesquels se sont mariés en la chapelle de Saint-Victor de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, le 14 janvier 1939. De ce mariage sont nés huit enfants :

Robert, Yolande, Madeleine, Jean, André, Huguette, Gilles et Francine.

Robert fait ses années d'études primaires à Québec premièrement à l'école Saint-Sacrement à Québec de 1945 à 1947 et ensuite au Collège Notre-Dame-de-Bellevue. Ensuite, il débute son cours classique au Séminaire de Québec et les poursuit au Séminaire de Chicoutimi, où il termine sa rhétorique en 1958. Finalement, il fait sa philosophie I au Collège universitaire de l'Université Laval en 1958-1959, mais ne termine pas son baccalauréat ès arts.

En juin 1959, il a l'opportunité d'un emploi au ministère de la Voirie, où il y travaille pendant cinq ans. Le 19 mai 1964, Robert s'inscrit dans la force policière de la Sûreté du Québec sous le matricule 3432. Il est affecté au secteur de Québec et à différents postes jusqu'en 1971.

Par l'entremise d'une amie, Louise Cossette, Robert Charron rencontre son épouse, Louise St-Georges née à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec en décembre 1942. Ils se marient le 4 juin 1966 en la paroisse de Saint-Yves, à Sainte-Foy (Québec). De ce mariage est né un seul enfant, Serge Charron, né à Québec, lequel a épousé Dominique Daoust (née à Valleyfield) le 11 octobre 2003 en l'église de Saint-Michel, à Vaudreuil-Dorion. De cette union sont nés trois enfants : Hugo, Alix et Laure.

En 1971, il est transféré au poste de Sainte-Annes-Monts à titre de caporal en charge de ce poste. En 1972, il est ensuite transféré au poste de Rivière-du-Loup. En 1982, il est transféré au poste de Valleyfield jusqu'au 1er novembre 1986 alors qu'il prend sa retraite.

En novembre 1986, Robert achète de sa tante, Marguerite Charron Marcoux, une maison au lac Lyster à Baldwin Mills, maintenant Coaticook. Robert rénove entièrement cette maison et l'habite le reste de sa vie.

Dans ses passe-temps, Robert s'inscrit à différents cours, dont l'anglais et l'aménagement paysager. Il est membre du Comité d'environnement du lac Lyster.

Robert est membre à la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est (SGCE) de 1997 jusqu'en 2020. Il est membre du conseil d'administration de 1997 à 2001, administrateur de 2004 à 2005, chargé des publications de 1998 à 1999 et en charge des publicités en 2002. En 2007-2008, Robert est représentant de la SGCE à la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) et responsable de la revue *L'entraide généalogique*. Il est secrétaire du conseil d'administration de la FQSG en 2009-2010 ainsi que représentant de la SGCE, membre du conseil d'administration et responsable des activités spéciales à la FQSG en 2009-2010 et 2011-2012. En 2014-2015, il est vice-président du conseil d'administration de la SGCE et, en 2016, il est responsable des ententes négociées au nom du conseil d'administration.

Robert met sur pied une base de données nécrologiques appelée FICHER CHARRON dont il recueille les informations pendant plusieurs années. Il le donne à la SGCE le 29 février 2020 par l'entremise de Bertrand Lapointe, membre de la SGCE. Toute cette précieuse base de données est aujourd'hui accessible aux membres via le réseau Intranet de la Société.

En septembre 2021 atteint de la maladie de Parkinson depuis plusieurs années, il est placé en résidence CHLD. Robert décède en ce lieu à l'âge de 83 ans en janvier 2022.



Photo courtoisie de Louise St-Georges

(Photo prise le 19 octobre 2019,

lors de la fête soulignant les 80 ans de Robert)

1^{re} rangée : Louise St-Georges (épouse de Robert Charron),
Hugo Daoust-Charron (fils de Serge Charron), Robert Charron ;

2^e rangée : Serge Charron (fils de Louise et Robert),

Alix Daoust-Charron et Laure Daoust-Charron

(filles de Serge Charron).

ROBERT CHARRON

Lignée paternelle

PIERRE CHARRON
Françoise Selle

CHARLES CHARRON LAROSE CABANA
Elisabeth Poupart Lafleur
26 février 1713, Notre-Dame, Montréal

ANTOINE CHARRON CABANA
Marie-Thérèse Charron Cabana
8 février 1737, Verchères

LOUIS CHARRON
Geneviève Ménard
12 octobre 1778, Beloeil

ANTOINE CHARRON
Marguerite Gingras
12 janvier 1807, Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville

ANTOINE CHARRON
Julie Messier St-François
14 octobre 1834, Marieville

ANTOINE CHARRON CABANA
Marie Beauregard Jarred
19 novembre 1861, Saint-Césaire

ALPHONSE CHARRON
Malvina Couture
22 août 1909, Coaticook

ROLAND CHARRON
Reine Bouillé
14 janvier 1939, Montréal

Lignée maternelle

JEAN BOUILLÉ
Françoise Pival-Tirar

JEAN BOUILLÉ
Elisabeth Sincennes
24 novembre 1760, Ste-Foy

LOUIS BOUILLÉ
Marie-Françoise Mayrand
19 janvier 1795, Deschambault

DAVID BOUILLÉ
Marie-Louise Arcand
18 janvier 1831, Deschambault

LOUIS-DAVID BOUILLÉ
Marie-Félicité Proulx
1^{er} janvier 1848, Deschambault

TANCRÈDE BOUILLÉ
Marie-Félicité Mayrand
16 novembre 1881, Deschambault

JOS. LAURÉAT BOUILLÉ
Aurore Rousseau
20 juin 1907, Sainte-Anne-de-la-Pérade.

REINE BOUILLÉ
Roland Charron
14 janvier 1939, Montréal

ROBERT CHARRON

Recherche Paul Desfossés, Société de généalogie des Cantons-de-l'Est

Dans les nouvelles :

29 mars 1975 : Sharon Prior, une jeune fille de 14 ans de Longueuil, est violée et assassinée alors qu'elle allait rencontrer des amis dans une pizzeria près de chez elle; son corps est retrouvé dans un champ quelques jours plus tard.

Puis...

2 mai 2023 : Le corps d'un suspect est exhumé dans un cimetière de Fraser Bottom, West Virginia, aux États-Unis aux fins de prélèvement.

Que s'est-il passé entre ces deux dates espacées de 48 ans? Réponse courte, en trois lettres : ADN.

Quand les policiers nous disent qu'ils ont utilisé la «généalogie génétique » pour retracer le coupable d'un crime grave, est-ce que cela ne vous pose pas des questions, en tant que généalogistes? C'est quoi ça, la «généalogie génétique »? Je propose des éléments de réponse à cette question dans l'article qui suit. Oh, ne décrochez surtout pas tout de suite : je vous promets de garder les choses simples pour deux bonnes raisons; premièrement parce que je ne suis pas un expert moi-même et que je risquerais de vous raconter des âneries si j'essayais d'aller dans des détails trop complexes, et deuxièmement parce que j'ai le goût que n'importe quel généalogiste puisse lire cet article et y comprendre quelque chose. Par contre, j'insérerai ici ou là quelques paragraphes d'explications plus techniques, mais j'indiquerai qu'ils sont tout à fait optionnels et que vous pouvez simplement les ignorer sans que cela vous nuise pour la compréhension de la suite de mon article; en d'autres mots, ces paragraphes techniques sont là pour les plus curieux seulement ; ne vous sentez pas obligés de les lire, du moins lors d'une première lecture. Il est important de comprendre que cet article comporte des simplifications considérables par rapport à la complexité du contenu exposé; les gens compétents voudront bien m'en excuser!

Je vais procéder à partir du cas précis introduit plus haut, soit celui du meurtre de Sharon Prior survenu en 1975 et qui vient de connaître son dénouement récemment en 2023 par l'identification positive du coupable. Je limiterai mes explications à la démarche d'enquête qui a mené à la résolution de ce cas ; mon article n'abordera donc pas tous les aspects de la « généalogie génétique » mais il se limitera aux techniques utilisées dans le cadre de cette enquête en particulier. Enfin, j'aborderai le sujet du point de vue d'un généalogiste, et non pas de celui d'un enquêteur policier ni d'un généticien.

En général, les médias ne sont pas très généreux de détails lorsqu'ils nous parlent de cas semblables parce que

de un, c'est un domaine passablement technique, et de deux, parce que les policiers sont très frileux à l'idée de nous décrire en détails les techniques qu'ils utilisent. Dans ce cas-ci en particulier, j'ai pu écouter l'enregistrement de l'enquêteur de Longueuil alors qu'il comparaisait devant le juge américain pour demander l'autorisation d'exhumer le corps du suspect ; dans cette comparution, l'enquêteur devait forcément décrire au juge toutes les étapes qu'il avait parcourues pour en arriver à justifier sa demande. L'enregistrement est pénible à écouter parce que la comparution se fait par vidéoconférence, avec la mauvaise qualité sonore que l'on y connaît parfois, et parce que l'enquêteur s'exprime dans un anglais de fond de ruelle épouvantable!!! Mais nonobstant ces inconvénients, son témoignage est d'une limpidité exemplaire et fait preuve d'une logique irréprochable.

Avant d'aborder les diverses techniques utilisées dans le cas qui nous intéresse, il faut dire un mot des banques contributives d'ADN généalogique. Si vous souhaitez utiliser un test d'ADN pour compléter vos recherches de généalogie, vous allez vous adresser à l'une ou l'autre des grandes compagnies qui pourront vous aider. Parmi les plus connues actuellement, on trouve Ancestry, MyHeritageDNA, Family Tree DNA et 23andMe. Pour ce faire, vous allez demander à l'une d'elles de vous vendre un test d'ADN; ensuite, cette même compagnie va insérer vos résultats dans sa base de données qui contient déjà des milliers de résultats de tests d'individus qui ont passé le même test avant vous, et par divers algorithmes plus ou moins complexes, elle va vous fournir un rapport vous indiquant de quelles parties du monde proviennent vos ancêtres, quelles sont les autres personnes avec lesquelles vous êtes probablement apparenté par la ressemblance de vos ADN et ainsi de suite. Ces bases de données sont très populaires depuis quelques années, et chacune, je dirais, a un peu sa propre spécificité selon ce que vous recherchez.

LES TRUCS À PIERRE (suite)

Alors vous savez tous que notre ADN contient tous les gènes qui déterminent nos caractéristiques individuelles : couleur des yeux, taille, cheveux, etc. À partir de l'ADN d'un individu, il devrait donc être possible, en théorie du moins, de reconstruire *à rebours* son portrait de manière relativement fidèle. Et cela existe, et ça s'appelle le « phénotypage de l'ADN ». Il s'agit d'une technique mise au point par divers laboratoires dont l'un qui se nomme « Snapshot » est utilisé fréquemment par les corps policiers dans le cadre de leurs enquêtes. Les policiers de Longueuil ont eu recours à cette technique en premier lieu, en particulier pour s'assurer que l'ADN recueilli durant l'enquête était bien celui appartenant au meurtrier dont on avait un portrait-robot depuis l'époque du crime. Dans les années récentes, les enquêteurs ont réussi en effet à faire extraire de l'ADN à partir de certaines pièces à conviction (des vêtements de la victime) conservées depuis le meurtre de Sharon, et ils l'ont soumis à Snapshot. Cette première étape a permis de valider que le phénotypage correspondait au portrait-robot. Cette technique de phénotypage est de moindre intérêt pour nous les généalogistes, parce qu'en général, nous n'avons aucun moyen d'obtenir l'ADN de notre ancêtre qui a vécu il y a 300 ans !

Paragraphe technique optionnel : vous pouvez sauter ce paragraphe et continuer à lire cet article sans problème.

En principe, les chromosomes sexuels sont transmis tels quels sans altération aucune. En pratique, il arrive des « accidents de parcours » durant cette transmission. Chacun des chromosomes est constitué d'une séquence de milliers de paires de bases azotées. Lors de la transmission de cette séquence, il peut arriver des erreurs de transcription dans une paire ou l'autre des bases azotées. Les généticiens nomment ces erreurs des « mutations » : elles se produisent au hasard et sont relativement rares. Mais le hasard étant l'objet d'une science appelée « statistique » l'on sait très bien à quel rythme ces mutations se produisent, statistiquement. En comparant les mutations de deux ADN d'une même lignée mâle (ADNy), on peut donc déduire lequel des deux ADN est le plus ancien, et combien de générations les séparent, et tout cela avec un niveau de confiance très élevé.

Par la suite, les enquêteurs ont eu recours à une seconde technique, celle dite de l'ADNy. Il s'agit de la partie d'ADN que le père transmet intégralement à ses enfants de sexe masculin seulement. Souvenons-nous, si vous voulez bien, des **cours de génétique du temps de nos études collégiales**, et restons simples, comme promis! L'être humain est porteur de 23 paires de chromosomes, dont la dernière est appelée « paire de chromosomes sexuels » parce qu'elle détermine le sexe de l'individu. On nous expliquait qu'il y a deux types de chromosomes sexuels, les X et les Y, vous vous souvenez? Les femelles ont une paire X-X et les mâles une paire X-Y. Et ici, suivez-moi bien... Au moment de la conception, la mère transmet au fœtus un de ses deux chromosomes, qui sera forcément un chromosome X, puisqu'elle n'a pas de chromosome Y. Le père de son côté transmettra au fœtus soit son chromosome X ou soit son chromosome Y, ce qui déterminera si l'enfant sera mâle ou femelle : en effet, si papa donne au fœtus son chromosome X, bébé sera une fille, et si papa passe son chromosome Y, bébé sera un garçon. Comme on voit bien, le chromosome Y se transmet uniquement du père à ses enfants de sexe masculin. Donc, et c'est important, le chromosome Y suit la lignée paternelle, et donc le patronyme, du moins à l'époque où les enfants portent le patronyme paternel.

Donc, si votre suspect est un mâle et que vous prenez son ADNy et l'insérez dans une base de données généalogiques dont on a parlé plus haut qui se spécialise dans les recherches sur l'ADNy, vous arriverez possiblement à retracer une lignée paternelle qui correspond à celle de votre suspect. En insérant l'ADNy de votre suspect dans plusieurs bases de données différentes, vous augmentez d'autant vos chances d'y arriver. Et cette chance a souri aux enquêteurs de Longueuil. Après qu'ils eurent mis de côté plus de 100 suspects durant 45 ans d'enquête, sans qu'ils n'aient aucun soupçon sur un quelqu'autre suspect, les bases de données ADN de généalogie leur ont fourni la preuve que leur suspect appartenait à une lignée mâle correspondant au patronyme Romine (alias Romaine). Mettons au clair la portée de cette trouvaille : leur meurtrier était donc un descendant mâle d'une famille portant le nom de Romine, et il portait probablement ce patronyme lui-même. Admettez qu'il s'agit déjà d'une avancée magistrale!

LES TRUCS À PIERRE (suite)

Par la suite, les policiers ont fait comme tout bon généalogiste aurait fait : ils ont fouillé les bases de données de la région de Montréal pour la période où le meurtre a été commis à la recherche du nom de Romine ou Romaine. Ils ont bien entendu trouvé un Franklin Romine ayant habité Montréal et Longueuil à l'époque du meurtre. Cet homme était un Américain originaire de West Virginia. Ils ont ainsi retracé un tas de détails sur ce type, mais aucun moyen de trouver de son ADN. Évidemment, il en fallait bien davantage pour conclure à la culpabilité de Franklin Romine.

Ils se sont donc tournés vers un autre type de technique de recherche génétique, celle de l'ADN autosomique. Ne vous inquiétez pas de ce mot bizarre : je vais tout garder le plus simple possible pour vous expliquer ce qu'est l'ADN autosomique et à quoi il sert en généalogie. Jusqu'ici, nous avons parlé uniquement de la paire 23 de nos chromosomes, n'est-ce pas ; nous avons utilisé cette paire de chromosomes pour suivre l'ADNy. Les 22 autres paires, celles qui n'ont rien à voir avec le sexe de l'individu sont dites autosomiques. Donc, l'ADN autosomique, c'est l'ensemble de tous les chromosomes qui ne sont pas sexués, et qui contiennent tous les gènes qui définissent l'individu. Chacune de ces paires contient deux chromosomes comme de raison ; au moment de la fécondation, le chromosome du père et celui de la mère sont placés bout à bout ; mais comme cela fait une séquence beaucoup trop longue, certaines parties de cette séquence sont éliminées au hasard pour conserver la longueur initiale. Les généticiens appellent ça le « réarrangement de génome » ; les séquences sont réarrangées en utilisant certaines parties du chromosome de papa et certaines parties du chromosome de maman de manière à former le chromosome du bébé. En principe, chaque chromosome de bébé aura donc plus ou moins la moitié du chromosome correspondant de papa et la moitié de celui de maman, mais on ne peut pas prédire quelles moitiés au juste ; c'est ce qui fait que deux frères n'ont pas nécessairement les mêmes yeux et ainsi de suite puisque le réarrangement ne s'est pas fait de la même façon dans les deux cas.

Ce qu'il est important de comprendre de ce réarrangement, c'est que l'on se retrouve chez bébé avec des bouts de chromosome qui viennent de papa et

des bouts qui viennent de maman. Quand bébé aura des enfants à son tour, ses propres chromosomes seront découpés en morceaux à leur tour. Donc, et voilà le point crucial de toute l'affaire, quand on compare l'ADN autosomique de deux individus qui sont parents entre eux, plus les bouts de chromosomes intacts (c'est à dire 'non découpés') sont longs, plus les deux individus sont proches parents ! Oh, comme c'est intéressant. Et encore ici, comme le hasard est l'objet de la statistique, tout cela se calcule statistiquement. En comparant la longueur des séquences intactes entre votre ADN et celui d'une autre personne, les statisticiens peuvent vous dire que vous avez par exemple 99% des chances d'être, disons, des cousins germains ! C'est exactement ce que vous offrent les sites de tests d'ADN généalogique en matière d'ADN autosomique : ils vous disent si vous êtes parent avec une telle autre personne, et vous indiquent en plus s'il s'agit d'une parenté plus ou moins rapprochée.

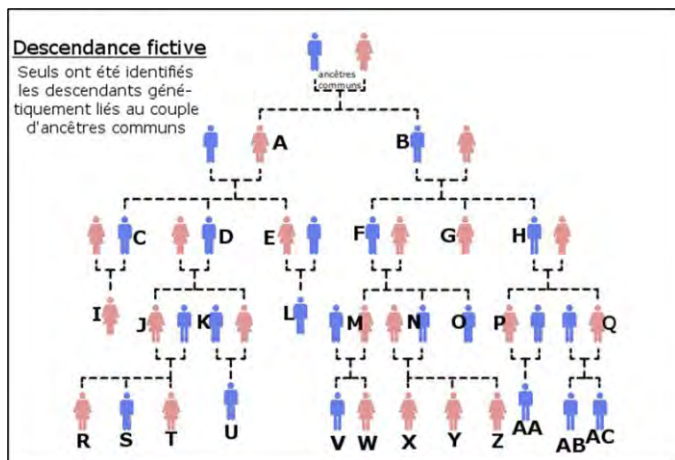
Paragraphe technique optionnel : vous pouvez sauter ce paragraphe et continuer à lire cet article sans problème.

Compte tenu de ce que je viens d'expliquer, il est facile de comprendre que plus une séquence d'ADN intacte est longue, plus elle correspond à un lien de parenté rapproché et plus elle a de chance d'être coupée lors d'une prochaine génération. Les généticiens se basent sur cette propriété de la longueur des séquences pour établir une mesure statistique de proximité parentale ; l'unité de cette mesure se nomme « centimorgan », abréviation cM. La valeur d'une séquence exprimée dans cette unité cM correspond à la probabilité que cette séquence soit découpée lors d'une prochaine génération. Plus la mesure est grande (exemple 1000 cM), plus la distance parentale est faible, c'est-à-dire plus la parenté est rapprochée. Entre un père et son enfant, par exemple, les séquences ont une valeur d'environ 3500 cM. Entre deux cousins germains, les séquences mesurent environ 875 cM. Il faut se rappeler qu'il s'agit d'une mesure statistique et non physique.

LES TRUCS À PIERRE (suite)

Les enquêteurs de Longueuil ont donc soumis l'ADN de leur suspect à différents sites de généalogie contributive faisant des recherches d'ADN autosomique. La chance ne leur a pas tellement souri cette fois-ci cependant. Il faut comprendre que les résultats que vous pouvez obtenir sont tributaires des échantillons qui ont déjà été soumis à ces sites ; c'est pour cette raison que l'on parle de sites « contributifs » ; si personne de votre parenté n'a jamais soumis d'échantillons d'ADN à un site donné, vous n'y retrouverez évidemment aucune parenté, c'est bien normal. Dans le cas du suspect de Longueuil, donc, les enquêteurs ont trouvé un seul échantillon indiquant un lien de parenté assez éloignée, avec une distance parentale de 240 (240 cM pour ceux qui ont lu le paragraphe technique qui précède). Un taux d'éloignement parental de 240 correspond par exemple au lien entre deux cousins issus de germains plus une génération. J'illustre cette situation dans le graphique que vous voyez ici. Dans ce graphique de descendance fictive, A et B sont soeur et frère respectivement; D et F sont cousins; L et M sont dits « cousins issus de germains », et finalement L et W sont « cousins issus de germains plus une génération ». Vous comprenez le principe.

Mais voici que la notion de « distance parentale »



telle que définie par la génétique ne s'applique pas de manière univoque; ce que cela veut dire, c'est que la mesure de distance parentale de 240 de laquelle nous parlons ici ne s'applique pas automatiquement au lien de parenté «cousins issus de germains plus une génération». Par exemple, dans notre tableau, D et V (cousins germains plus deux générations) auraient également une distance parentale de 240 sans être des

cousins issus de germains plus une génération! Et de même pour A et les enfants de V qui auraient également une distance parentale de 240. Et si l'on ajoutait à notre tableau des demi-frères et demi-sœurs, alors tout deviendrait extrêmement compliqué! Donc, ce qu'il est important de bien comprendre, c'est que la distance parentale vous permet de dire qu'il y a un lien de parenté, qu'il s'agit d'un lien de parenté rapproché ou non, mais ne vous dit pas du tout le type précis de parenté dont il s'agit ; à vous de trouver, donc, par vos recherches généalogiques.

Paragraphe technique optionnel : vous pouvez sauter ce paragraphe et continuer à lire cet article sans problème.

Pour les plus curieux d'entre vous, il existe des chartes de distances parentales que l'on peut consulter pour découvrir à quel type de parenté peut correspondre une distance parentale donnée. Vous en trouverez une excellente ici :

<https://thegeneticgenealogist.com/2020/03/27/version-4-0-march-2020-update-to-the-shared-cm-project/>

Devant cette situation, nos policiers de Longueuil ont réagi de la meilleure façon possible : ils ont mis une généalogiste qualifiée sur la piste, en lui confiant le mandat de tenter de retracer le lien généalogique exact entre le suspect et le détenteur de l'ADN donnant la distance parentale de 240 qu'ils avaient trouvé sur les sites d'ADN autosomique; la généalogiste devait utiliser les moyens de recherche généalogique traditionnels, à savoir les actes d'état civil, les recensements, les annuaires et tout le bazar habituel, quoi. Ce travail donna peu de résultats encore une fois, surtout à cause de l'ambiguïté de la distance parentale trouvée ; la seule conclusion à laquelle pouvait parvenir la généalogiste était, encore une fois, que le suspect devait être relié à une famille Romine, sans qu'elle ne pût dire exactement comment ; son travail confirmant les résultats déjà connus sans y apporter rien de nouveau, c'était l'impasse.

Nos policiers ont alors contacté leurs collègues de Virginie pour voir s'ils ne pouvaient pas trouver de la parenté à leur Franklin Romine dans leur coin. Et

LES TRUCS À PIERRE (suite)

comme les choses ne peuvent pas toujours mal aller, ils ont gagné le gros lot! Non seulement leur a-t-on trouvé un frère et une soeur de Franklin Romine, mais on leur a également fourni des tests d'ADN que le frère et la soeur ont volontiers accepté de fournir. Et voilà que la comparaison de ces échantillons avec celui du suspect de Longueil Franklin Romine donnait un niveau de correspondance très élevé. La distance parentale entre deux frères est de l'ordre de 2600, et donc cela peut toujours laisser place à un tout petit doute... La seule façon de savoir avec certitude, c'est de retrouver une correspondance parfaite, mais l'on savait déjà que l'on était tout proche! Et pour retrouver une correspondance parfaite, il fallait absolument comparer l'ADN du suspect avec celle de la dépouille de Franklin Romine en exhumant sa sépulture au cimetière de Fraser Bottom, en Virginie de l'ouest. On savait déjà qu'il y avait un autre frère décédé depuis longtemps dans la même fratrie; est-ce qu'il aurait pu aussi y avoir un autre frère inconnu, ou un demi-frère? Autant de possibilités qu'il fallait à tout prix éliminer. L'exhumation était la seule façon d'inculper avec certitude Franklin Romine ou de le disculper.

Bien que les données obtenues par la généalogie génétique ne fussent pas à assurer « hors de tout doute » que Franklin Romine était le coupable recherché, elles étaient suffisamment convaincantes pour justifier une demande d'exhumation auprès d'un tribunal américain. C'est cette comparution que j'ai pu visionner et qui m'a fourni le matériel nécessaire à la préparation du présent article.

L'exhumation a eu lieu discrètement le 22 mai 2023. La comparaison des ADN du suspect et du cadavre de Franklin Romine a montré une correspondance parfaite : Franklin Romine était coupable hors de tout doute. Quelques jours plus tard, les policiers étaient en mesure de rencontrer privément la famille de Sharon Prior pour leur annoncer qu'ils avaient finalement identifié le meurtrier. Imaginez!

J'ai donc montré à partir d'un cas concret comment les autorités policières peuvent utiliser les données des bases de données génétiques constituées par les généalogistes pour retracer certains criminels. Ce faisant, j'ai tenté d'expliquer comment ces mêmes techniques pouvaient nous être utiles à nous, généalogistes.

Paragraphe technique optionnel : vous pouvez sauter ce paragraphe et continuer à lire cet article sans problème.

Certains d'entre vous auront sans doute noté que je n'ai pas abordé du tout le sujet de la technique appelée ADNmt, appelé aussi ADN mitochondrial. L'ADNmt est la partie d'ADN contenant les mitochondries, et qui est transmise uniquement par la mère à ses enfants, mâles ou femelles; par conséquent, cette partie de notre ADN permet de suivre la lignée maternelle d'un individu, un peu comme l'ADNy permet de remonter la lignée paternelle. L'ADNmt par contre n'a rien à voir avec les chromosomes de la paire 23, les chromosomes sexuels. Je n'ai pas abordé ce sujet simplement parce que cette technique n'a pas été utilisée dans l'enquête qui m'a servi de point de départ. Cela pourrait faire l'objet d'un autre article éventuellement.

Avant de terminer, je ne saurais passer sous silence un certain nombre d'enjeux sérieux concernant le respect de la vie privée dans l'utilisation des bases de données généalogiques contributives à des fins d'enquêtes policières. Ces bases de données contiennent des informations très personnelles, y compris des traits héréditaires, possiblement même des informations relatives à la santé et autres ; ce sont autant de renseignements personnels au sens de la loi actuelle au Québec. Les gens qui ont déposé leurs résultats d'analyse ADN dans ces bases de données l'ont fait à des fins de recherche généalogique, ce qui est permis par la loi du Québec (voir Jugement Michaud dans la cause CAI vs Cour du Québec, janvier 2021); par conséquent, toute utilisation de ces bases de données à des fins autres que généalogiques pourrait éventuellement être considérée par les tribunaux comme un détournement de leur objectif initial, ce qui soulève des questions éthiques et légales sérieuses. Que diriez-vous du cas où une compagnie d'assurance, par exemple, scruterait ces bases de données avant de consentir une assurance-vie à un demandeur, dans le but de se constituer un dossier sur sa génétique et les risques associés à celle-ci?

LES TRUCS À PIERRE (suite)

Imaginez le cas d'un criminel qui s'est fait identifier à partir d'un test d'ADN que vous avez passé et dont vous avez placé les résultats sur le site Ancestry dans le but de retracer vos cousins aux États-Unis. Est-ce que le criminel en question pourrait tenter une poursuite en dommage contre vous, puisque c'est « par votre faute » qu'il a été épinglé? C'est tiré par les cheveux, comme on dit, mais on a déjà vu d'autres cheveux étirés!

De plus, le dépôt de ces informations dans les bases de données généalogiques se fait sur une base bona fide, sans qu'il n'y ait de contrôle scientifique exhaustif relatif à leur exactitude : on y retrouve forcément des erreurs, qui seraient susceptibles de causer préjudice à des personnes dans certains cas. Les tribunaux reconnaissent depuis un bon moment déjà que ce n'est pas parce qu'une information est diffusée sur Internet qu'elle est du domaine public. Ainsi, ce n'est pas parce que vous avez placé une photo de vous sur Facebook que je puis m'en emparer pour m'en servir à mes fins; il en va de même pour les droits d'auteurs de tous genres. Et il devrait sans contredit en être de même pour les données génétiques des individus.

Pour ces raisons, il me paraîtrait important que le législateur se penche sérieusement sur l'ensemble de cette situation et la régularise avant même qu'elle ne devienne une « voie coutumière de résolution de crimes » au détriment de la protection de la vie privée des gens. Il existe des solutions juridiques dans d'autres domaines, et qui pourraient servir d'exemple ici; comme l'obligation d'obtenir l'autorisation d'un juge, par exemple, et qui pourrait servir de moyen d'audit en cas de besoin. Mais il vaudrait mieux laisser cette réflexion aux experts en la matière. C'était mon petit brin éditorial sur le sujet!

Épilogue.

Au moment où je terminais la rédaction de cet article, les média nous informaient d'une autre affaire de meurtre irrésolue depuis 1975 qui vient de connaître son dénouement final grâce encore une fois aux techniques de la généalogie génétique : le dossier de « la femme de la rivière Nation à Casselmann ». Et ce n'est pas la fin, nous en verrons bien d'autres compte tenu des avancées spectaculaire de ces techniques.

Dans le cas de Sharon Prior, nous avons eu de la chance, en tant que généalogistes, en ayant la possibilité de retracer les informations qui nous permettent de comprendre les étapes précises de la démarche policière : c'est loin d'être toujours le cas, je vous en assure. Dans ma démarche en vue de la préparation de cet article, j'ai utilisé l'Intelligence Artificielle (ChatGPT) pour inventorier une dizaine d'autres cas de résolution de crime à l'aide de la technique dite de « généalogie génétique », mais dans aucun de ces cas, je n'arrivais à retracer les étapes précises qui avaient été suivies. Dans le cas Prior, l'élément déterminant fut pour moi la découverte de l'enregistrement vidéo de la comparution de l'enquêteur de Longueuil auprès du tribunal américain. Pour ceux et celles d'entre vous que cela intéresse, je peux vous citer deux vidéos qui sont particulièrement instructifs sur les démarches et les techniques utilisées.

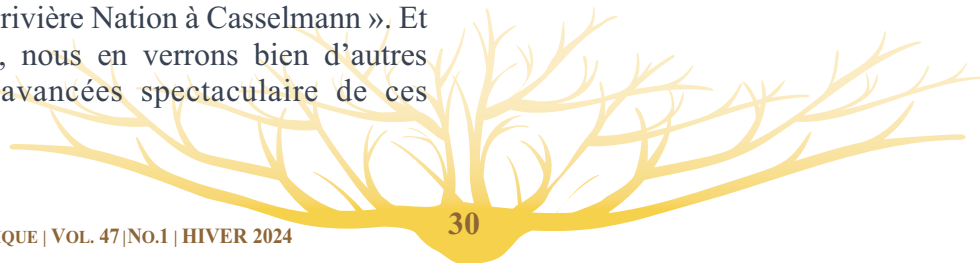
En premier, le vidéo de la comparution devant le tribunal américain. C'est le document le plus explicite et le plus intéressant pour nous, comme généalogistes. On le trouve en ligne ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=f3TpNnbrNel>

En second lieu, je vous suggère le vidéo de la conférence de presse du SPAL (Service de police de l'agglomération de Longueuil) lors de l'annonce publique de la résolution du cas ; il est beaucoup moins technique que le précédent vidéo. Malheureusement, cet enregistrement ne comprend pas les exposés techniques, que je n'ai pas réussi à retracer.

<https://www.noovo.info/nouvelle/la-police-fait-le-point-mardi-sur-lenquete-sur-le-meurtre-de-sharon-prior-commis-en-1975.html>

Bonnes recherches à tous et toutes.



Si vous suivez la revue *l'Entraide*, vous vous souviendrez qu'il y a quelque temps, notre confrère Gabriel Martin et moi vous avons parlé à quelques reprises de la famille Canfield *¹ en général, et d'Anna Canfield en particulier. Cette dernière était une femme hors du commun, et elle était l'épouse de Gilbert Hyatt, reconnu à juste titre comme l'un des bâtisseurs de notre région des Cantons-de-l'Est. Vous vous souviendrez peut-être aussi que Anna Canfield était originaire de Arlington, au sud du Vermont.

Gabriel et moi avons également fait des démarches auprès du Comité de toponymie de la ville de Sherbrooke, en particulier par l'entremise de nos confrères généalogistes qui sont membres de ce comité, pour que le nom d'Anna Canfield soit un jour honoré à titre de personne illustre de l'histoire de notre région. Nous poursuivons ces démarches encore aujourd'hui.

J'ai eu le plaisir récemment de visiter Arlington, en compagnie de membres de ma famille qui y habitent. Dans le but de soutenir l'intérêt de notre communauté concernant la mémoire d'Anna Canfield, j'ai pensé vous faire partager quelques photos d'intérêt illustrant l'importance de ce personnage et de sa famille.

La résidence Canfield.

Le père d'Anna, Nathan Canfield, était notaire. Durant leurs recherches au bureau de la municipalité, mes cousins ont pu localiser la propriété de la famille Canfield à l'époque. J'en ai pris la photo que voici.

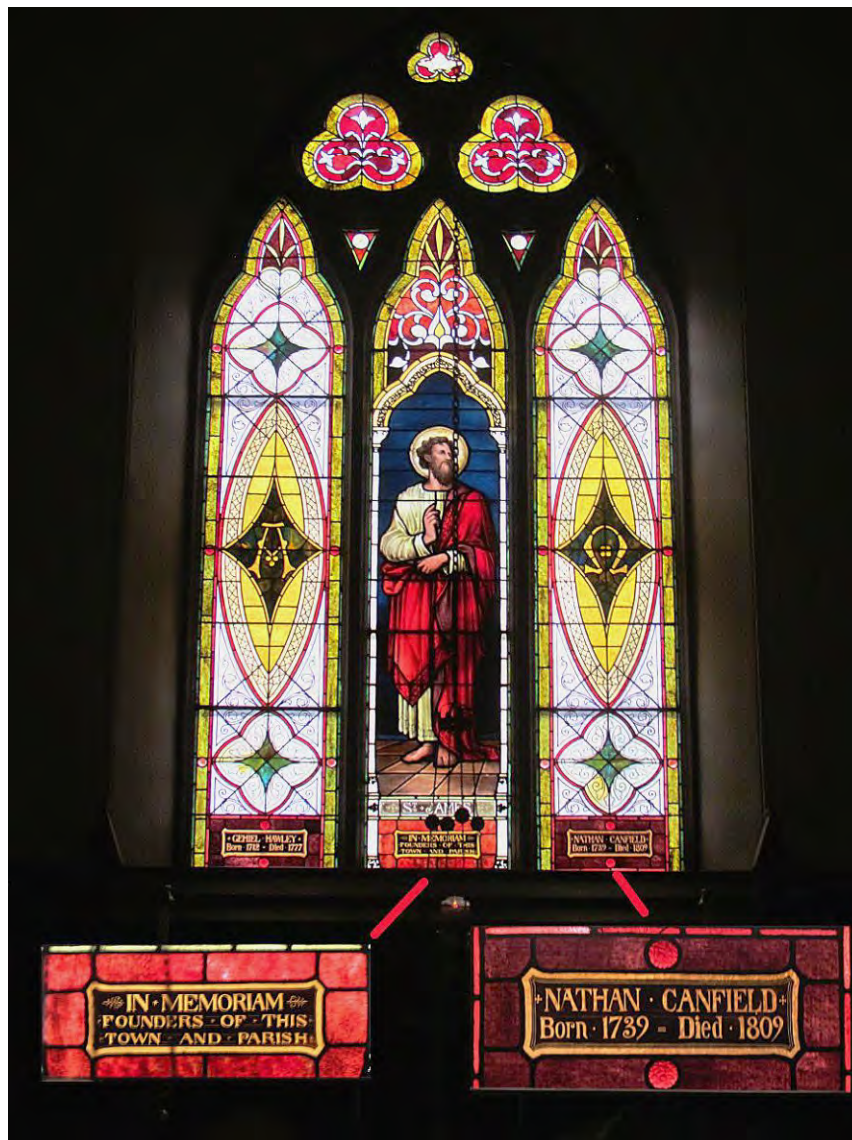


Arlington est située dans une vallée entre les Montagnes Vertes et les Montagnes Taconic. Une rivière de moyenne taille y coule paresseusement : la résidence des Canfield se trouve à deux pas de cette rivière nommée Batten Kill River. Selon l'historien de la ville, la maison que l'on voit ici comprendrait une partie de la maison originale des Canfield.

Un des frères de Gilbert Hyatt, Cornelius fut également propriétaire durant un temps d'un terrain de 100 acres, voisin de celui que l'on voit ici. Nathan avait déjà construit un moulin à scie et un moulin à farine de l'autre côté de la rivière avant même de construire sa maison.

Dans la ville même d'Arlington, on trouve l'église Épiscopaliennne (Anglicane) construite à l'époque même des Canfield. Juste à côté de cette église, tout comme cela était aussi la coutume chez les catholiques, l'on trouve encore le vieux cimetière où sont inhumés de nombreux membres de la famille d'Anna : son père, des frères et des sœurs, oncles et tantes. Nous n'avons pas pu identifier la pierre tombale de sa mère cependant. La photo ci-dessous montre la pierre tombale du père d'Anna, Nathan Canfield; sur cette photo, je suis accompagné de ma cousine Avis Hayden. On peut lire sur la pierre tombale « Nathan Canfield Esq. departed this life April 16th 1809 in the 70th year of his age ».





À l'intérieur de l'église, on trouve une immense verrière, tout au fond du chœur, au-dessus de l'autel principal; la verrière représente l'apôtre St-Jacques. Au bas de la verrière, il y a une dédicace à la mémoire des deux fondateurs de la ville et de la paroisse, Gehiel Hawley et Nathan Canfield. Sur la photo que je présente ici, j'ai ajouté un agrandissement de la dédicace du centre et de celle de droite (Nathan Canfield).

Mes cousins poursuivent les démarches de leur côté auprès des autorités civiles et religieuses d'Arlington pour que cette « parenté » entre Sherbrooke et Arlington soit davantage connue de tous. J'ai d'ailleurs signé le livre des visiteurs en écrivant « *Pierre Connolly, from Sherbrooke Québec, sister city to Arlington VT* ». Faut bien profiter de toutes les occasions pour publiciser la chose!

Pierre Connolly, 2795

*1- Martin, Gabriel. « Anna Canfield (1772-1825) Pionnière des Cantons de l'Est », *L'Entraide généalogique*, vol. 41 n° 4, automne 2018, p.18.
 Connolly, Pierre. « Deux pionnières de notre région: les sœurs Canfield », *L'Entraide généalogique*, vol. 42 n° 4, automne 2019, p.6.

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Par Lucille Aubry n° 4740
Micheline Doré n° 4244
Suzy Martel n° 4739
Lisette Normand Rivard n° 2902
Luce Marquis n° 4634

Une fois par mois, par l'intermédiaire de *L'Entraide Express*, nous vous transmettons une liste des nouveautés disponibles à la bibliothèque. Ces nouveautés viennent enrichir les collections offertes aux membres et aux chercheurs en généalogie.

Parmi ces collections, on retrouve de nombreux **albums-souvenirs** de paroisses ou d'institutions, albums à l'intérieur desquels on peut découvrir une foule d'informations que vous saurez apprécier si vous travaillez à la rédaction d'une histoire de famille.

Voici quelques exemples parmi quelques centaines d'albums disponibles à la bibliothèque de la S.G.C.E.:

Sainte-Anne-de-la-Rochelle... *déjà 150 ans 1857-2007*

On y retrouve de riches informations sur des ancêtres cultivateurs appartenant à des familles fondatrices de cette municipalité, dont la famille Brien.

Ste-Anne-du-Sault 1888-1988 *Daveluyville – Maddington)*

Vie scolaire, religieuse, économique ou sociale : des informations accompagnées de superbes photos sur les familles qui ont bâti cette paroisse, dont la famille Plourde.

Saint-Epiphanie 1870-1995

Paroisse du Bas-St-Laurent où l'on retrouve, entre autres, de nombreux Caron, Chouinard, Côté, Gagnon, Lebel, Michaud, Pelletier et Thériault.



Stratford 1857-2007

Des textes relatant 150 ans d'histoire accompagnés de nombreuses photos d'époque sur les familles qui s'y sont installées, telles que les Béliveau, Gagnon et Rivard.

Ste-Marie d'Ely 1889-1989

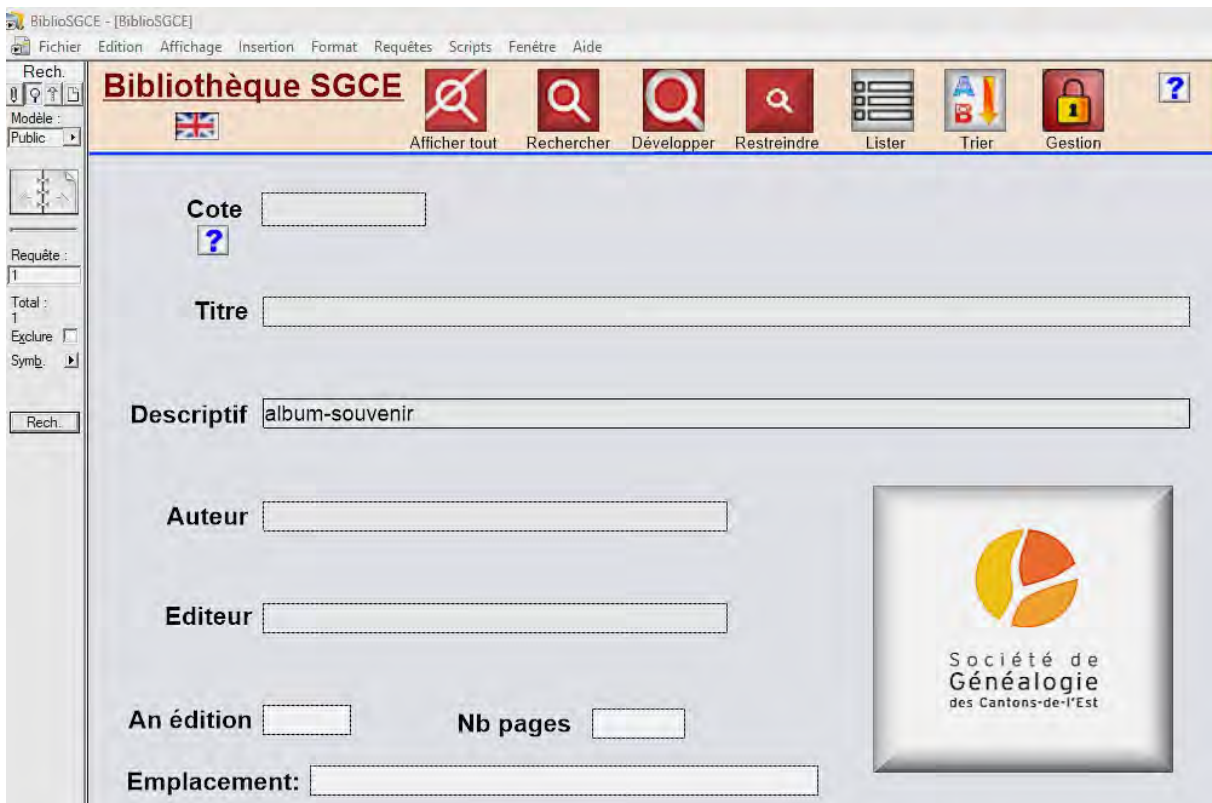
Dans cet album qui célèbre le centenaire de la paroisse de Ste-Marie d'Ely à Maricourt, on retrouve des informations et des photographies sur des ancêtres irlandais venus s'y établir, dont la famille de John Murphy et Mary Robinson.



Pour trouver les titres des autres **albums-souvenirs** disponibles à la bibliothèque de la S.G.C.E., consulter le catalogue disponible sur place à la bibliothèque. Vous pouvez aussi le télécharger en allant sur notre site Web <https://sgce.qc.ca/> sous l'onglet *Documentation*. Ouvrir le catalogue en cliquant sur cet icône



- 1- Cliquer, tel qu'indiqué sur l'illustration ci-dessous, sur le bouton « *Rechercher* » ;
 - 2- Inscrire l'expression *album-souvenir* dans le champ « *Descriptif* » ;
- Note - Vous pouvez aussi ajouter le nom d'une paroisse, d'une municipalité ou encore d'une institution dans le champ « *Descriptif* »
- 3- Pour obtenir une liste de tous les titres repérés lors de votre recherche, cliquer sur le bouton



Faites de *L'Entraide numérique* votre complément parfait à la revue
Un nouvel article trois fois par semaine vous y attend !

ALLEZ DIRECTEMENT À :
[HTTPS://LENTRAIDENUMERIQUE.CA](https://lentraidenumerique.ca)

DONS À LA FONDATION ANNÉE 2023



La Fondation remercie tous les donateurs
pour leur souscription.

200\$ et plus

Daniel Lussier membre no 3852
Cimetière Saint-Michel
Clément Jacques membre no 4755
Gervaise Rousseau membre no 1132

100\$ à 200\$

Paul Desfossés membre no 3487
Denis Beaulieu membre 3513
René Richard membre no 2956
Guy Boulanger membre no 4703

100\$ et moins

Denise Blais membre no 4741
Sabine Champagne membre no 3956
Jacinthe Couturier membre no 4256
Nicole Trudel membre no 3833
Gaétan Champagne membre no 3833
Géraldine Champagne membre no 3781
Renée Arsenault Delisle membre no 1098
René Beloin membre no 2565
Édith Champagne membre no 4439
Luce Marquis membre no 4634

DONS à la Fondation des Amis de la généalogie
Tout don fait à la Fondation AG Ing. est éligible à un reçu aux fins
d'impôt sur le revenu. <https://sgce.qc.ca/fondation-ag/>



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE L'ESTRIE

**Quoi qu'il arrive,
vous n'êtes pas seul.
Nous sommes là
pour vous...**
24 heures par jour.



Complexe de la rue du
24-Juin, à Sherbrooke



Salon du 505, rue Short, à Sherbrooke

819 565-7646 | www.coopfuneraireestrie.com

SEPT SALONS POUR VOUS ACCUEILLIR

Complexe rue du 24-Juin
Sherbrooke • Bromptonville • East Angus
Val-des-Sources • Weedon • Windsor

SERVICES COMPLETS

Cimetière traditionnel
Cimetière naturel
Arrangements préalables
Columbarium • Mausolées • Chapelle
Accompagnement personnalisé
Cérémonies personnalisées

Merci à tous nos partenaires !

Déchiquetage de documents
CONFIDENTIEL

En toute sécurité, confiez-nous vos documents confidentiels pour le déchiquetage dans un environnement protégé et contrôlé

DÉFI Polyteck Une Force adaptée
Cascades Fièvre partenaire

1255, boul. Queen-Victoria Sherbrooke, QC, J1J 4N6 | Tel.: 819 563-6636 | Téléc.: 819 564-6590
Site web : www.defipolyteck.com | Courriel : service@defipolyteck.com


Société de généalogie
des Cantons-de-l'Est

Des remerciements à nos commanditaires qui nous soutiennent, des remerciements à nos lecteurs qui les encouragent !

Legion 

Guy Marchessault, Président 819 580-2255
Jean-Pierre Lemelin, 1^{er} Vice-président
Daniel Gosselin, 2^e Vice-président
Luc Bachand, secrétaire
Christine Spooner, trésorière
Lucie Gagné, adhésion
Benoit Leduc, administrateur
Stéphane Isabelle, administrateur
M. Patrice Grégoire, aumônier

Légion royal canadienne
Filiale 10
2615 rue Hertel
Sherbrooke, QC, J1J 2J4
819 563-4944
www.legion.ca
legionfiliale10@gmail.com


LEGROUPE A&A
LE GROUPE A&A SPÉCIALISTE DU DOCUMENT (SHERBROOKE) INC.
4229, boulevard Industriel
Sherbrooke, Québec J1L 2S7

Marc Lapointe
Directeur, Associé

☎ 819 829-5959 (2112)
☎ 819 829-2306

✉ mlapointe@groupeaa.ca
🌐 www.groupeaa.ca


LASERPRO | EXPERT EN IMPRESSION DURABLE

Nouvelle adresse :
4435 Boulevard Industriel
Sherbrooke (Québec) J1L 2S9

Téléphone : 819 566-2847
Télécopie : 819 566-6077
Sans frais : 1 800 555-9531

laserpro.ca


BESTAR
Réinventez votre espace


solutions
ameublement

Siège social et notre usine
4220, rue Villeneuve,
Lac-Mégantic, QC.
Canada G6B 2C3
www.bestar.ca

4615, Boulevard de Portland
Sherbrooke, Québec J1L 0J1
www.esolutionsfurniture.com/fr


Alain Villeneuve
Agence Sherbrooke
Conseiller en sécurité financière

IA
Groupe financier

ia.ca

3200-A, rue King Ouest, bur. A-200
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9
819 569-2514 1 800 668-2514
C. : 819 238-2653 F. : 1 877 781-7383
alain.villeneuve@agc.ia.ca

Industrielle Alliance,
Assurance et services financiers inc. Cabinet de services financiers


PAQUETTE
notaires inc.

M^{re} HEÏDI PAQUETTE L.L.B., D.D.N. / Notaire
HEIDI.PAQUETTE@NOTARIUS.NET
120, rue Angus Nord, bureau 100
East Angus (Québec) J0B 1R0

M^{re} JOANNIE LA MADELEINE L.L.B., D.D.N. / Notaire
J.LAMADELEINE@NOTARIUS.NET
2100, rue King Ouest, bureau 10
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8

TEL. : 819 832-2497 TÉLÉC. : 819 832-3550

UNIVESTA
ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

...On redéfinit le mot **couleur**


Tēchnopub
impression numérique | multi-services

933, Fédéral, Sherbrooke, Qc, J1H 5A6, T. 819.563.5932, www.technopub.ca

Photographie
Marc Bailey

819 821-3999
www.photomarcbailey.com
jessica@photomarcbailey.com


CPA COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

Louis-Philippe Perreault, CPA, CA
Président


Perreault CPA Inc.

info@perreaultcpa.com
819 791-1176

CONVOCAATION 2024

Assemblée générale annuelle de la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est et de la Fondation des Amis de la Généalogie,

au local de la SGCE, 2^e étage, 275, rue Dufferin, Sherbrooke
dimanche le 24 mars 2024 à 10 h.

Fondation des Amis de la Généalogie

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du **26 mars 2023**
3. Rapport annuel 2023 du conseil d'administration
4. Rapport annuel 2023 du trésorier
5. Adoption des statuts et règlements révisés - FAG
6. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
7. Élection des membres du conseil d'administration
– (Pause : Élection de l'exécutif par le nouveau conseil d'administration)
8. Présentation des nouveaux membres de l'exécutif 2024
9. Affaires diverses
10. Clôture de l'assemblée



Société de Généalogie des Cantons-de-l'Est

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du **26 mars 2023**
3. Rapport annuel 2023 du conseil d'administration
4. Rapport annuel 2023 du trésorier
5. Adoption des prévisions budgétaires 2024
6. Adoption des statuts et règlements révisés - SGCE
7. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
8. Élection des membres du conseil d'administration
– (Pause : Élection de l'exécutif par le nouveau conseil d'administration)
9. Présentation des nouveaux membres de l'exécutif
10. Affaires diverses
11. Clôture de l'assemblée

